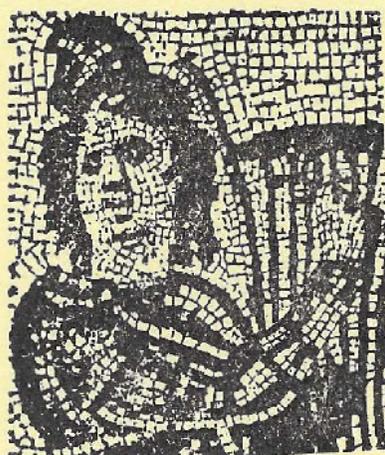


BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

N° 68 - année 1973 fasc.1



N° 68 - Année 1973
Fascicule I — Premier Trimestre

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

N° 68 — Année 1972

Fascicule I - Premier trimestre 1973

L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Marcel GOURDANT - Editorial.

Assemblée Générale du 17 mai 1972.

Conférence de M. HÉRITIER (résumé) : la Vallée des Merveilles, les gravures du Mont-Bego et leur interprétation.

Nécrologie.

Joseph GARON - Sortie d'été en Brionnais.

Marcel GOURDANT. - Informations - La Société des "Amis de Vienne" et l'avenir de la ville - Nos démarches.

ETUDES ET TEXTES :

Charles BELLET. - A propos des archives de l'Hôpital de Vienne - Une lettre de François I^{er} à Guy de Maugiron.

Marcel PAILLARET. - La Tour de l'Horloge de Vienne.

M. LA BRETOIGNE. - La descente du Rhône en 1850.

CHRONIQUES VIENNOISES :

Chronique littéraire : J. G. - M. G.

André PELLETIER - J.-F. GRENOUILLER - Louis BOISSET.

Chronique théâtrale : Jacques GUYAMIER.

Chronique musicale : Jean BOUVARD.

Chronique des arts : Louis RAIBAUD.

Activité de la Société "Dante Allighieri" : E. JOSSIER.

Sauvetage de La Bâtie. - Un appel de M. Bernard DEMOTZ.

Liste des nouveaux sociétaires 1972.

A paraître dans nos prochains bulletins.

LYON
IMPRIMERIE BOSC FRERES

42, quai Gailleton

1973

Editorial

VOTRE BULLETIN...

au seuil d'une nouvelle étape.

1904 fut l'année de la fondation de la Société des " Amis de Vienne ".

1905 vit sortir son premier bulletin annuel. Avec 32 pages seulement, dans un format plus réduit que celui que nous connaissons actuellement, ce premier bulletin nous paraît bien modeste. Il nous suffira cependant de le parcourir pour apprécier à leur juste valeur les intentions et la volonté qui animaient les fondateurs de notre Société.

D'emblée, nous y trouvons les statuts qui nous régissent encore et dès l'article premier la raison d'être des " Amis de Vienne " :

" La Société des " Amis de Vienne " a été fondée pour répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises, protéger contre toute atteinte la beauté du paysage et des monuments viennois... "

La liste nominative des sociétaires, publiée dans chacun des premiers bulletins, nous permet de constater la rapide progression des " Amis de Vienne " qui passent de 146 en 1905 à 246 en 1909, elle nous apporte le témoignage de l'audience dont ils jouissaient, car nous y trouvons toute l'élite intellectuelle et sociale de la ville (1).

(1) Le Comité de patronage des " Amis de Vienne " était composé de MM. Jouffray, Sénateur - Buyat, Député - Plissonnier, Député - du Sous-Préfet, du Maire, de l'Inspecteur Primaire et du Principal du Collège.

Le Conseil d'Administration comprenait 15 membres : M. Bizot, Président, ancien architecte, Conservateur des Musées - MM. Angéniol, avocat ; Duret, avoué ; Reymond, négociant ; Savigné, imprimeur, Maire de Sainte-Colombe ; Orgeret, imprimeur ; Bès, banquier ; Ronjat, avocat ; Teste du Bailler, notaire ; Allemand, architecte ; Bonjean, avoué ; De Craponne du Villard, magistrat ; Frécon, médecin ; Lombard, avocat.

Parmi les personnalités inscrites à la Société ou qui participèrent à ses activités dans les premières années, signalons : MM. Bégule, historien ; Bresse, avoué ; Docteur Chaumartin ; Claude Faure, historien archiviste de la Drôme ; Savigné, historien imprimeur ; De Terrebasse, historien ; Vassy, Conservateur des Musées, qui succéda à M. Bizot ; Claude et Henri Bouvier ; Héron de Villefosse, Conservateur du Musée du Louvre ; Frédéric Mistral, poète provençal, etc...

Réjouissons-nous de compter parmi nous en 1973, quelques-uns de ceux qui crurent aux " Amis de Vienne " de 1904 et qui en sont restés des sociétaires fidèles depuis cette époque. C'est le cas de Monsieur le Doyen Latreille, de l'Université de Lyon et de notre administrateur Monsieur Antoine Silvestre, auxquels nous présentons nos sincères compliments.

Beaucoup, hélas, ne sont plus et c'est avec émotion que nous parcourons ces premières listes. Si certains noms nous sont encore familiers en 1972, c'est fréquemment parce que les enfants ou les petits-enfants de nos fondateurs ont assuré la pérennité de notre Société en prenant la relève de leurs anciens.

D'autres noms enfin nous rappellent le souvenir de personnalités qui ont marqué de leur compétence et de leur dévouement, non seulement notre Société dans ses débuts, mais souvent aussi la vie de la cité elle-même.

Nous nous devons d'évoquer la mémoire de M. Angéniol, qui fut le véritable fondateur de notre groupe, et de quelques-uns des anciens présidents aujourd'hui décédés qui surent lui donner une vitalité et une influence bénéfique pour la ville, dont nous sommes justement fiers :

M. Bizot, premier président, qui fut Conservateur des Musées ; M. Jules Bouvier, qui lui succéda ; M. Maurice Faure, qui fut président durant plus de quarante années ; enfin M^e Pierre Frécon, décédé en 1969.

Les cinq premiers numéros du bulletin parus de 1905 à 1909 nous donnent les compte-rendus d'activité, diverses informations, le texte des conférences prononcées lors de l'Assemblée Générale annuelle, mais fort peu d'études.

Dans les bulletins de 1910 à 1911, n^o 6 et 7, nous trouvons déjà d'intéressantes communications. L'une d'entre elles, le texte d'une conférence prononcée par M. Jules Bouvier, sur " Vienne, colonie Romaine " mérite particulièrement notre attention.

A partir du n^o 8 de 1910, notre bulletin a trouvé sur 130 pages son format actuel. Il donne désormais une place prépondérante aux études ayant trait à l'histoire de Vienne et de ses monuments.

A côté des textes très intéressants, comme celui par exemple de l'Abbé Claude Bouvier, " Vienne au temps du Concile ", il nous apporte le témoignage de l'activité des " Amis de Vienne " en faveur de nos monuments, en nous faisant connaître les vingt listes de la souscription qu'ils avaient ouvertes pour la restauration de Saint-Maurice, souscription qui produisit en 1911 la coquette somme de 15 728 francs or. Puisse un tel enthousiasme de nos sociétaires d'avant la première guerre mondiale, servir d'exemple à nos contemporains.

Un effort remarquable sera fait par les " Amis de Vienne " qui réussiront, malgré les difficultés de la guerre, à sortir deux bulletins et non des moins intéressants entre 1914 et 1920. Il suffira de citer les noms de quelques-uns des signataires pour saisir tout l'intérêt qu'ils présentent, Jules et Claude Bouvier, F. Bresse, Claude Girard, Jules Ronjat, Albert Vassy...

Onze bulletins seulement virent le jour de 1920 à 1939. Il est vrai que parallèlement au bulletin lui-même, neuf fascicules et deux suppléments de la revue " Vienna ", mélange d'archéologie et d'histoire viennoise, seront publiés par un groupe d'érudits, sous le patronage de la Société des " Amis de Vienne ".

" Vienna " nous apportera pendant près de deux ans des études du plus haut intérêt, sous les signatures de Claude Faure, Claude Girard, Paul Bresse, du docteur Henri Chaumartin, et pour de nombreux textes celle de notre ancien Président Charles Jaillet qui commence alors une carrière d'historien qui sera particulièrement féconde pour sa ville natale et dont nous apprécierons fréquemment encore l'aimable collaboration dans nos bulletins actuels.

Les difficultés de la guerre 1939/45 et de l'après-guerre entraînèrent la disparition momentanée de nos bulletins qui ne reparurent qu'en 1952. Ils seront d'ailleurs longs à retrouver une cadence régulière puisque six bulletins seulement sortirent entre 1952 et 1965. Ce n'est qu'à partir de 1965 qu'il retrouvera son rythme annuel, ce qui ne s'était pas vu depuis 1913.

Les présidents successifs : M^e Maurice Faure, M. Paul Michalon, M. Charles Jaillet, M^e Frécon, prirent une part très active dans la rédaction de ces bulletins d'après guerre, mais aussi notre dévoué secrétaire, M. Joseph Garon, et l'un de nos vice-présidents regretté, M. Henri Fruton.

Des historiens de qualité : MM. Amable Audin, Jacques De Font-Reaulx, le Chanoine Cavard, Formigé, René Herval, André Pelletier, Jacques Fontaine, etc..., pour ne citer que quelques-uns d'entre eux, nous apportèrent fréquemment aussi leur précieuse collaboration.

Mais il ne faut pas manquer de souligner la participation importante prise par nos propres sociétaires qui ont constamment donné ainsi le témoignage de l'intérêt qu'ils portaient à leur société et à ses activités. Grâce à leurs patientes recherches de nombreuses questions d'histoire locale ont été traitées avec bonheur, ce dont nous devons nous féliciter.

Au total, les " Amis de Vienne " peuvent revendiquer la parution de 34 " Bulletins ", 11 " Vienna " et de plusieurs tirés à part sur Vienne, extraits d'excellents ouvrages publiés hors de notre ville.

Une collection que bien peu de Viennois peuvent se flatter de posséder au complet ! La rareté de certains numéros et la recherche dont ils font l'objet, sont la preuve de l'estime dont elle jouit et de son intérêt.

Le " Bulletin " a donc bien rempli une des tâches primordiales que s'étaient assignés les fondateurs de la Société en 1904 : " répandre la connaissance de l'histoire et des antiquités viennoises ".

Les comptes rendus d'activité et les chroniques qu'il a toujours publiés, nous permettent aussi de constater que notre Société s'est aussi acquittée avec l'obstination qui convenait à " protéger la beauté du paysage, aménager les monuments..., enrichir les musées... ".

En donnant sans compter leurs efforts et souvent même leurs deniers, en faisant d'innombrables démarches, en ouvrant souscriptions ou pétitions, les " Amis de Vienne " ont été au point de départ de la plupart des travaux de sauvegarde et de restauration de nos monuments et à juste titre ils peuvent être fiers de ce qui a été réalisé sous leur impulsion.

Fort heureusement, les pouvoirs publics prennent en la matière un soin plus attentif aujourd'hui qu'autrefois. Les richesses inexploitées de l'histoire et des monuments viennois sont cependant telles que le rôle des " Amis de Vienne " garde toute son actualité et ne saurait connaître de relâchement. C'est pour leur permettre de continuer à assurer leur mission dans les meilleures conditions possibles qu'ils ont envisagé un bulletin trimestriel au lieu du bulletin annuel.

A cela bien des raisons.

Le cap des 500 sociétaires étant dépassé, la méthode d'une distribution personnelle et individuelle aux sociétaires viennois, pose malgré le dévouement de nos amis qui l'assuraient bénévolement jusqu'à ce jour de très gros problèmes.

Le poids même d'un bulletin annuel en rendait prohibitif le prix d'expédition par la poste et imposait un fractionnement bénéfique en la matière.

Des raisons fiscales militaient aussi pour une périodicité plus fréquente.

Nous trouverons également dans cette nouvelle formule, en une époque où la dispersion de nos activités exige des sollicitations renouvelées, le moyen de donner à nos sociétaires des informations meilleures et au moment qui conviendra le mieux.

Nous avons enfin la possibilité de publier par fascicules successifs des études ou des ouvrages plus importants que ce que nous permettait un bulletin annuel. Dès 1973, vous pourrez ainsi bénéficier de la publication de la thèse de 3^e cycle inédite de M. Pelletier, sur Vienne au Bas-Empire, à laquelle plusieurs bulletins à partir des deuxième et quatrième trimestres seront consacrés.

A vous chers sociétaires de nous aider en réglant spontanément, sans attendre le rappel que nous serions obligés de faire, la cotisation qui était précédemment encaissée par nos dévoués sociétaires lorsqu'ils vous remettaient le bulletin en main propre.

M. G.

68^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

17 MAI 1972

SALLE DE CONFERENCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le Président Marcel Gourdant ouvre la séance à 20 h 45 et déclare :

" Notre réunion débutera par l'exposé et la projection de diapositives de M. Héritier, notre conférencier. "

M^e Terrasse présente ensuite en termes excellents le conférencier.

Voici un résumé de son remarquable exposé qui est suivi de projections, avec le concours de M. Jean Perriolat, de très belles diapositives du site et des gravures.

LES GRAVURES DU MONT-BÉGO ET LEUR INTERPRÉTATION

Le site du Mont-Bégo avec ses cent mille gravures préhistoriques est le plus grand ensemble français et l'un des plus importants d'Europe.

Il se trouve dans les Alpes-Maritimes, à 50 km au Nord de Nice, proche de la frontière italienne, dans les territoires de Tende et de la Brigue rattachés à la France en 1947.

Ces gravures furent connues par les travaux de Biknell, peintre et botaniste anglais fixé à Bordighéra, qui de 1881 à 1918 releva plus de 14 000 gravures. Carlo Conti continua le travail pour 36 000 gravures. Après le rattachement à la France, l'étude fut continuée par des préhistoriens français comme Louis, De Lumley, etc...

Les roches gravées se rencontrent sur une superficie de 12 km² dont le Mont-Bégo occupe à peu près le centre. On les trouve dans des cirques glaciaires parsemés d'une multitude de lacs à des altitudes variant de 2 000 à 2 750 m. On peut distinguer les zones Sud-Ouest ou zones des Merveilles et des Lacs, les zones du Nord-Est ou zones de Fontanalba. Ces zones renferment 90 % des gravures. Il y a enfin deux petites zones, celle de l'Est ou zone de Valauretta et celle du Nord ou zone du col de Sabione.

Les gravures dont la taille varie de quelques centimètres à 1 mètre pour les plus grandes, ne se trouvent que sur les surfaces de roches (schistes ou grès) polies par l'action des glaciers du quaternaire. Ces roches sont souvent recouvertes d'une patine jaune, orange ou rouge.

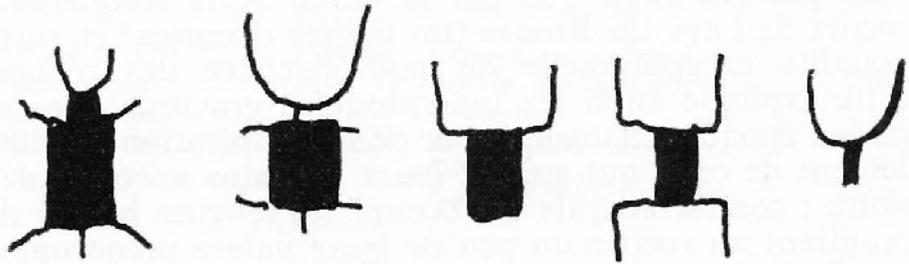
La technique de gravure est très particulière ; il s'agit d'un piquetage effectué avec une pointe métallique de 1 à 5 mm de diamètre déterminant un dessin ou une surface gravée en creux et atteignant la roche non patinée, ce qui donne une gravure d'une couleur plus vive que le support.

Les gravures comprennent : des signes cornus, schématisations plus ou moins poussées de bovins vus "en plan" : 75 %. Des réticulés ou enclos : 20 %. Des armes : 4 %. Des montages anthropomorphes, des figures géométriques : 1 %. La datation de ces gravures est possible grâce aux représentations d'armes (poignards de bronze, poignards à long manche transversal ou hallebardes) qui sont des types d'armes utilisés du Bronze Ancien ou Bronze Récent, soit de 1 800 à 800 avant J.-C.

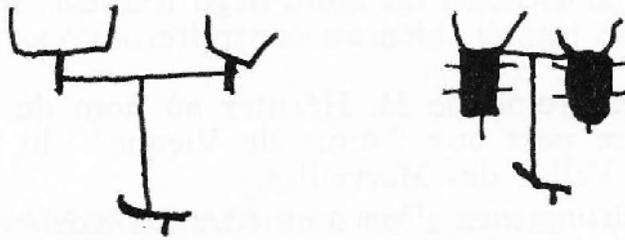
Les premiers explorateurs du Mont-Bégo furent frappés par la grandeur sauvage du site. Les préhistoriens pensèrent donc, comme l'écrit Déchelette dans son célèbre Manuel, que : "ces hautes régions, dont la nature sauvage frappait l'imagination des primitifs, furent consacrées au culte de quelque divinité et devinrent ainsi un lieu de pèlerinage et un centre religieux." Les journalistes et écrivains renchérirent et bâtirent de véritables romans sur ce thème...

La réalité est beaucoup plus simple : en étudiant la carte, on constate que chaque zone de gravures correspond à un accès (col ou vallée) depuis le bas pays. Nous savons que le climat de cette région est très humide en été par suite de la condensation des masses de vapeur venant de la mer, d'où la présence des lacs et de riches pâturages qui attirent de nombreux troupeaux transhumants (moutons, vaches). Or l'époque des gravures, à l'Age du Bronze, correspond justement à un climat sec qui se terminera vers l'an 700 avant J.-C. et durant lequel la survie des troupeaux obligeait à la recherche et à la fréquentation des pâturages d'été et spécialement de ceux du Mont-Bégo, les plus verdoyants.

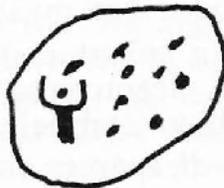
Dans le détail, on constate que les roches gravées sont au milieu ou en bordure des pâturages. Les thèmes des gravures sont plus ceux de bergers que de prêtres. Les prétendues gravures de "sorciers" ne sont que des montages par ajouts successifs, sans idée préconçue et n'occupant, de plus, aucune situation privilégiée dans l'ensemble des gravures. Le grand nombre de



Cornus



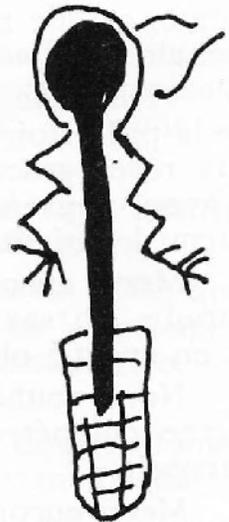
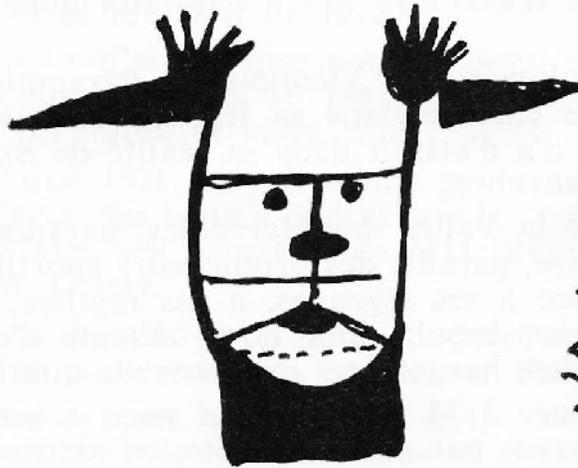
Réticulé



Enclos



Armes



Montages Anthropomorphes

roches gravées s'explique par la durée de la fréquentation des pasteurs de l'Age du Bronze (un millier d'années) et surtout par la qualité exceptionnelle du poli glaciaire des roches. Cette qualité explique aussi les innombrables gravures dues aux bergers des époques historiques et dont l'inspiration ne diffère pas tellement de celle qui guidait leurs lointains ancêtres de la pré-histoire : comme eux, ils ont occupé les longues heures de garde en confiant au rocher un peu de leurs naïves préoccupations de pasteurs.

Cette démythification du Mont-Bégo n'enlève, du reste, rien de son immense intérêt, bien au contraire.

Le Président remercie M. Héritier au nom de tous d'avoir bien voulu faire part aux "Amis de Vienne" du fruit de ses travaux sur la Vallée des Merveilles.

Nous admirons vos efforts et ceux de vos collègues pré-historiens au service de la science moderne, qui exige que tout soit compris et expliqué d'une époque dont les témoignages sont aux yeux de beaucoup hermétiques et mystérieux.

Je souhaite que ces efforts soient couronnés de succès et que le mythe fasse place à la découverte de la vérité scientifiquement et historiquement bien établie.

Permettez-moi cependant d'espérer que la rigueur de la vérité scientifique puisse laisser subsister à ses côtés le parfum de mystère et d'aventure qui a valu son nom à la Vallée des Merveilles.

Pour la plupart des Viennois, la Pyramide ne garde-t-elle pas autant de charme dans sa légende de tombeau de Ponce Pilate, qu'elle n'a d'attrait dans sa réalité de Spina d'un Cirque romain ?

Vive donc la Vallée des Merveilles, paradis des chercheurs de la préhistoire, paradis des promeneurs sportifs, porte ouverte aux rêves grâce à ses légendes, à ses mythes, à ses mystères. N'avons-nous pas besoin pour notre détente d'un peu de rêves parmi les réalités harassantes de notre vie quotidienne ?

Merci encore à M. Héritier qui nous a introduit à un tel paradis, en savant par sa conférence, en artiste par ses photos et en sportif obligatoirement.

Nous souhaiterons à chacun d'entre vous, à défaut de la même compétence, les jambes et un souffle suffisant pour y parvenir.

Merci encore !

La parole est donnée à M. Jacob, trésorier, qui présente le résultat de l'exercice.

Solde au 31/12/70	15 247,48	Impression Bulletin	11 412,00
Cotisations	8 194,00	Frais timbres	368,00
Subvention de la ville ..	1 000,00	Réception Echanges int.	122,00
Location immeuble		Sortie été, automne	1 052,32
Saint-André-le-Bas ..	2 291,67	Réception	171,35
Sortie été, automne	980,79	Imprimerie	606,39
		Divers	204,60
		Solde au 31/12/71	13 777,28
	<hr/>		<hr/>
	27 713,94		27 713,94

Ce rapport est approuvé à mains levées et la parole donnée à M. Garon, secrétaire, qui présente le rapport d'activité.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 1971

J'ai à vous présenter les regrets de ne pouvoir assister à notre Assemblée de Monsieur le Sous-Préfet, M. Mermaz, Maire ; M. Gueffier, Maire-Adjoint ; M. Eudeline, retenus par leurs obligations et de M. Rigal. Notre ancien Président, Charles Jaillet, nous adresse ses vœux et sera présent en pensée.

Voici un résumé de toutes les activités de notre Société durant l'année 1971 et le début de 1972.

Vous saurez tout d'abord que notre Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois : les 19 janvier, 1^{er} avril, 29 juillet, 30 septembre, 21 décembre et mars 1972.

Les 22 et 23 mai 1971 a eu lieu une promenade viennoise au Jardin Public avec des commentaires sur les voies romaines, le cirque romain, avec les concours de MM. Ruf, Turrenc et de notre doyen M. Cottaz.

Le 4 juin avait lieu notre Assemblée Générale qui débuta par la remarquable conférence du professeur Fontaine.

Le 27 juin nous étions à Uzès pour notre sortie d'été qui fut une grande réussite, et le 26 juillet nous recevions les groupes de jeunes gens et jeunes filles des échanges internationaux de la ville de Vienne au Cloître de Saint-André.

En automne, notre sortie du 18 septembre à Saint-Antoine-en-Viennois et Marnans a réuni un nombre important de participants.

Il en fut de même pour la dernière promenade viennoise des 9 et 10 octobre : portes ouvertes sur le Musée des Beaux-Arts.

Le 20 octobre, notre Président et M^{me} Jossier, Vice-Présidente, étaient reçus par M. le Maire de Vienne et lui présentaient notre Société des "Amis de Vienne", ses buts et ses préoccupations.

Le 20 novembre, sur l'invitation du doyen Latreille, M^{me} Jossier et M. Michalon, Vice-Président, participaient au Congrès des Cahiers de l'Histoire.

Le 25 novembre, les "Amis de Vienne" sont invités à l'inauguration du nouveau Pavillon du Syndicat d'Initiative.

Les "Amis de Vienne" ont également apporté leur participation à d'autres manifestations : au Congrès International de la Mosaïque en septembre et au Congrès International de la Céramique au début de cette année.

Tous ces événements étant rappelés dans notre revue n° 67 qui vient de vous être remise ou qui va l'être incessamment, il n'y a pas lieu d'en donner plus de développement.

Je voudrais surtout insister sur l'activité particulièrement remarquable de deux de nos sociétaires.

Sans doute savez-vous que les archives de l'Hôpital ont été soumises à de nombreux avatars du fait de transports successifs de l'ancien bâtiment au nouveau et que la plupart des spécialistes désireux de mettre un peu d'ordre dans ce fouillis de documents, avaient renoncé à entreprendre leur sauvetage.

C'est à ce travail méritoire que notre sociétaire M. Jean Bellet a bien voulu consacrer bénévolement les loisirs de sa retraite, n'épargnant ni son temps ni sa peine, avec l'autorisation de M. Ruf et de la direction de l'Hôpital. Sans craindre ni la poussière, ni les gravats, il a réussi à sauver d'une disparition certaine des documents d'une inestimable valeur avec une patience de bénédictin.

Un heureux hasard a conduit à la Salette de Vienne le Père Antoine Martinez qui est archiviste paléographe diplômé, du Vatican ; les textes latins et grecs les plus hermétiques n'ont pas de secret pour lui, ainsi que les grimoires moyennageux, véritables hiéroglyphes pour les non initiés.

La rencontre de ces deux personnalités dévouées a déjà porté ses fruits ; des documents inédits, remis en état, ont pu être traduits, qui serviront à une meilleure connaissance de l'histoire de notre ville.

Vous trouverez dans notre bulletin de cette année la traduction par le Père Martinez de la charte de fondation de la Maison-Dieu du Pont du Rhône à Vienne. D'autres textes suivront dans nos prochains bulletins. Le travail de nos deux chercheurs sera

facilité par le concours du Maire de Vienne qui, en ayant compris l'intérêt, leur permettra d'œuvrer dans de meilleures conditions matérielles, ce dont nous devons le remercier vivement.

L'an dernier, le professeur Jacques Fontaine avait prononcé, lors de notre Assemblée Générale, une admirable causerie sur Vienne, carrefour du paganisme et du christianisme dans la Gaule du IV^e siècle. En s'aidant de ses notes, il a bien voulu rédiger un texte pour les " Amis de Vienne ", malgré ses occupations absorbantes, texte absolument inédit dont vous apprécierez certainement toute l'importance.

D'ailleurs, toutes les autres études sont également d'une haute tenue. M^{me} et M. Berger ont évoqué le dernier voyage de Joseph Martin, le grand explorateur trop méconnu, recueilli sur place de nombreux témoignages sur ses derniers moments et retracé en termes émouvants la découverte de sa tombe dans le petit cimetière de Ferghana.

Un hommage juste et mérité a été rendu à la mémoire du grand sculpteur viennois Claude Grange par notre ami Prosper Gien, illustré de quelques-unes de ses œuvres les plus marquantes.

Figurent aussi dans la revue deux historiens viennois : celui qui est disparu, Pierre Cavard, avec le texte intégral de son étude " Les Dames de Sainte-Colombe " qui retrace toute l'existence d'un monastère viennois avec le souci habituel de la vérité historique du remarquable écrivain. L'historien actuel, notre ami et ancien Président Charles Jaillet nous fait part de ses récentes découvertes à la Bibliothèque Nationale sur des peintres viennois et sur des gravures ou dessins représentant des vues de notre cité, et nous donne également un texte intitulé " *Faits de " petite histoire " à Vienne sous le Roi-Soleil* " ; ainsi vous prendrez connaissance de la folie et des ennuis du sieur de Gère, Gardier et Notaire royal.

C'est grâce à lui que nous avons pu publier également *la charte de mariage et le livre de raison d'une ancienne famille de Vienne*, la famille Pioct, sans doute le seul exemplaire de ce genre ayant été écrit dans notre ville et qui enrichit d'autant plus notre revue.

Nous avons eu cette année à déplorer encore la disparition de trop nombreux sociétaires :

Victimes de la route meurtrière, M. et M^{me} Guy Frichet ont été emportés brutalement dans la force de l'âge.

M. Auguste Valluit, ancien fabricant de draperie, disparu prématurément, recevait toujours notre bulletin avec satisfaction et s'inquiétait en cas de retard de réception.

M. Mottin, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, nous a quitté au début de l'année 1971.

M. René Herval, Président de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen, Président d'Honneur de la Société des Ecrivains Normands, auteur de très nombreux ouvrages littéraires, poésies et de monographies historiques sur la Normandie, dont nous avons publié dans notre bulletin n° 65 "le séjour de Saint Martin à Vienne", extrait de son ouvrage, "*Des origines chrétiennes de la II^e Lyonnaise gallo-romaine à la Normandie-Ducale*", ouvrage remarquable par la rigueur historique et l'élégance du style. Il était venu sur place se documenter et nous avons eu le plaisir et l'honneur de l'accompagner et de lui faciliter ses recherches. Peu de temps avant sa mort, il nous adressait comme chaque année ses vœux et ses encouragements : "Je suis arrivé à un âge où les déplacements me sont interdits et l'un de mes plus grands regrets sera de ne pouvoir revoir votre chère et belle ville dont je conserve un vivant souvenir".

M^{me} Germaine Bonnier était la doyenne de nos sociétaires. Un hommage mérité lui a été décerné publiquement il y a quelques mois pour ses activités sociales et la presse régionale et locale en a donné un compte-rendu éloquent. Pour notre compagnie, elle fut toujours présente au moment des difficultés passagères, pratiquant cette générosité discrète qui est la marque des belles âmes .

M^{me} Hélène Faure avait présidé notre dernière sortie d'été à Uzès à côté de notre ancien Président Charles Jaillet. Elle avait fait preuve, ce jour-là, comme toujours, de cette vivacité d'esprit et de son dynamisme habituel, car sous une frêle apparence physique, on sentait toujours vibrer en elle une âme ardente. Sa brusque disparition a été douloureusement ressentie par ses amis venus nombreux assister à ses obsèques.

Il en fut de même pour M. Georges Abert, grand Viennois qui rendit tant de services à sa ville d'adoption. Il nous avait apporté lui-même en 1970 des encouragements à persévérer que nous n'oublierons pas.

Attentifs à tout ce qui peut apporter à notre ville un regain d'attraits, nous devons féliciter propriétaires ou commerçants mettant en valeur façades ou vitrines, comme cette année rue des Clercs, place Miremont, rue Marchande, et aussi place Aristide-Briand où la façade quelque peu austère de la grande maison qui fut jadis le Palais de la Cour des Aides a été dégagée avec bonheur dans sa partie inférieure.

Nos félicitations vont également à M^{me} Germaine Célette qui poursuit avec persévérance le sauvetage du site de La Bâtie.

De tous ces travaux, de tous ces efforts, notre ville sortira rajeunie et plus agréable aux visiteurs que les " Amis de Vienne " souhaitent toujours plus nombreux.

Le Président Gourdant demande au public s'il a des questions à poser. Sans réponse, il propose d'approuver à mains levées le rapport du secrétaire.

Rapport approuvé.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Avec leur ponctualité et leur précision habituelles, M. Garon et M. Jacob viennent de vous informer de l'état des finances et du fonctionnement de la Société des " Amis de Vienne " au cours de l'année 1971.

Je suis heureux de les remercier pour le travail important qu'ils ont fourni l'un et l'autre afin que tout marche bien.

Merci aussi aux membres du Conseil d'Administration qui m'ont aidé tout au cours de l'année et à ceux d'entre vous qui volontairement ont participé à nos tâches, je pense particulièrement à MM. Guillet, Guyamier, Marchand, Bellet et Paillaret. Enfin à tous ceux qui nous ont apporté le réconfort de leur présence aux manifestations organisées en 1971 et qui nous témoignent encore leur attachement en assistant ce soir à l'Assemblée Générale.

Ma reconnaissance ira aussi à ceux qui ont été collaborateurs de notre bulletin. Ils nous ont permis de réaliser un ouvrage d'une importance dont notre trésorier ne se félicitera peut-être pas, mais dont la qualité tant par les textes que par sa présentation le classera sans doute parmi les meilleurs.

Sans revenir à ce que vous en a dit M. Garon, permettez-moi donc de rendre aux divers signataires des études qu'il comporte, l'hommage qui leur est dû. Je veux citer : le Professeur Fontaine, le R.P. Martinez, M. et M^{me} Berger, M. Louis Pioct, M. Gien, notre ancien Président M. Charles Jaillet, enfin le regretté Chanoine Cavard dont nous devons le texte à M. Lecutiez, bibliothécaire à Arles et enfin à tous les rédacteurs des chroniques.

Je dois aussi associer à ces remerciements M. Vigier, Président et le personnel du Syndicat d'Initiative, M^{me} Thévenet, M^{me} Roux, qui, avec M. Garon, les uns et les autres, en pleine conscience aussi de la complémentarité de l'action des " Amis de Vienne " avec celui du Syndicat d'Initiative et avec l'accord de M. Mermaz, Maire, et de son équipe municipale, ont bien voulu, en une ville où le présent se voit si souvent, surtout en

matière touristique, à travers le passé, apporter aux " Amis de Vienne " une aide et un concours permanent.

Je dois aussi une mention spéciale pour le travail qui est fait journallement par la nouvelle équipe de guides féminines du Syndicat d'Initiative, dont nous avons pu apprécier la compétence et l'amabilité, tout particulièrement lors de notre récente visite du Cloître de Saint-André-le-Bas.

Souhaitons aussi que la presse, que nous remercions aussi, puisse continuer dans le futur comme dans le passé à s'associer à nos efforts.

Quelques mots maintenant sur notre programme de 1972, de façon à ce que vous puissiez retenir les dates prévues et vous joindre à nous.

Notre sortie d'été aura lieu comme d'habitude le dernier dimanche de juin, c'est-à-dire le 25. Le but choisi est la charmante localité médiévale de Charlieu.

Charlieu est situé à 125 km de Vienne. L'itinéraire le plus facile est : Lyon, Belleville par l'autoroute, Beaujeu, le Col des Echarmeaux et Charlieu par la D. 37.

Nous aurons rendez-vous à 10 h 30, entre Saint-Denys-de-Cabanne et Charlieu, à 2 km de cette ville, au Château de Gatelier que l'on voit sur la droite de la route. Son propriétaire, M. De Meaux, Président des Amis des Arts de Charlieu, nous recevra et nous fera les honneurs de sa belle demeure.

Nous nous rendrons ensuite à Charlieu où nous déjeunerons à l'Hôtel du Lion d'Or. L'après-midi, sous la direction de M^{lle} Pegon, Directrice du Syndicat d'Initiative, nous visiterons la vieille ville, son abbaye bénédictine, ses cloîtres et ses fouilles.

Si l'heure le permet, au retour nous pourrions voir au passage, à la faveur d'un léger détour, l'admirable église romane et le village de Semur-en-Brionnais, ainsi que le site et le Château de La Clayette.

Pour une bonne organisation de cette sortie, j'insiste pour que vous vous fassiez inscrire le plus vite possible au Syndicat d'Initiative où tous renseignements complémentaires vous seront donnés.

Pour notre sortie d'automne, le samedi 30 septembre après-midi, nous visiterons le Château de Virieu.

Nous aurons aussi en octobre une autre promenade viennoise dans le genre de celle à laquelle beaucoup d'entre vous ont participé les 13 et 14 mai, samedi et dimanche derniers, au Cloître et à l'église de Saint-André-le-Bas. Le but et la date n'en sont pas encore fixés et nous ne manquerons pas de vous en informer.

Je dois aborder maintenant avec vous ce qui fait l'objet de notre principale préoccupation. Il s'agit vous l'avez deviné, hélas ! des questions d'argent.

C'est l'impression de notre bulletin annuel, qui vous l'avez compris en écoutant le rapport de M. Jacob, constitue notre principale dépense.

Je vous avais fait part l'an dernier de notre souhait d'en diminuer l'importance. Nous y avons certes réussi en valeur absolue et de façon importante. Toutefois, l'abondance et la qualité des textes qu'il nous était possible de publier cette année nous a conduit à vous présenter le magnifique bulletin que vous aurez l'occasion d'apprécier de 220 pages, au lieu de 180 l'an dernier.

De ce fait, malgré la faible augmentation de la cotisation, malgré aussi l'augmentation de la subvention municipale portée de 500 F en 1970 à 1 000 F en 1971, nos efforts pour rétablir l'équilibre financier ont été sans effet sur une trésorerie qui demeure toujours aussi essouffée.

Nous souhaitons pouvoir continuer la publication de notre bulletin si appréciée, non seulement à Vienne, mais par de nombreux amateurs d'art et d'histoire de l'extérieur. Nous souhaitons pouvoir lui maintenir la même classe que dans le passé.

Votre Conseil d'Administration s'en préoccupe, diverses mesures sont à l'étude et notamment le fractionnement du bulletin qui pourrait peut-être devenir trimestriel au lieu d'annuel. Nous vous informerons des possibilités et de nos décisions en la matière, selon l'intérêt que nous pourrions y trouver.

Mais il est une solution où plus encore qu'en toute autre, vous disposez personnellement et chacun d'entre vous de la plus grande efficacité et qui peut éviter sans doute dans une très large mesure de nous obliger à avoir recours à des augmentations importantes de la cotisation. Je veux parler du recrutement de nouveaux sociétaires.

Lorsque vous parlez de Vienne autour de vous, vous pouvez constater, malgré l'intérêt que beaucoup semblent apporter à notre ville, combien ses monuments et son passé sont peu connus. Et il ne s'agit pas forcément en la matière de nouveaux venus à Vienne, combien d'anciens Viennois, parce qu'ils n'ont jamais été mêlés à nos activités en sa faveur ou parce qu'ils n'ont jamais été conviés à s'y mêler, en ignorent tout et pensent que jamais rien n'a été tenté ni fait dans ce but.

Le recrutement d'un tiers de sociétaires en supplément nous mettrait à l'abri de toute inquiétude de trésorerie et il nous

permettrait de continuer à envisager la publication de beaux et bons bulletins, de limiter le montant des cotisations, de préparer des conférences et des manifestations de qualité. Et cette solution est en partie entre vos mains.

Vous qui êtes persuadés de l'utilité des " Amis de Vienne ", aidez-les en les faisant connaître : faites connaître notre bulletin à vos amis et connaissances, invitez-les à se joindre à nos sorties et manifestations et à participer à nos activités en cotisant aux " Amis de Vienne ".

Notre bulletin sera prochainement en dépôt dans quelques librairies de la ville qui ont bien voulu accepter de nous aider et recevront en votre nom les cotisations.

Aidez-nous de votre côté à le diffuser.

Merci d'avance.

Grâce à votre solidarité, les " Amis de Vienne " justifieront bien leur nom et leur vocation.

NECROLOGIE

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons vu disparaître deux de nos plus anciens sociétaires :

Joseph COTTAZ

Monsieur Joseph Cottaz fut professeur de dessin qu'il enseigna pendant vingt ans à l'École Pratique de Commerce et d'Industrie (aujourd'hui Lycée Technique). Il eut aussi beaucoup d'autres élèves auxquels il inculqua l'art de bien dessiner et qui devinrent de talentueux peintres. Né à Beauvoir-de-Marc, il écrivit l'histoire de son village, comme il s'attacha à sa ville d'adoption, Vienne, dont les monuments romains furent l'objet de ses recherches et de ses travaux de peintre. Collaborateur de notre bulletin dans lequel il fit paraître des articles remarquables comme par exemple son étude sur "le Palais du Miroir", "la Tour de Valois", "la reconstitution du Théâtre Romain ou du Cirque".

Il possédait une galerie de tableaux qu'il aimait montrer et commenter à ses visiteurs. D'une santé à toute épreuve, il avait fêté sa 97^e année en juin dernier et nous espérions bien célébrer son centenaire. Il nous a quitté après une brève maladie et une délégation de notre Société l'a accompagné dans le petit cimetière de Beauvoir au flanc de la colline où s'élève la vieille église à la restauration de laquelle il a beaucoup contribué.

Nous conserverons fidèlement une lettre adressée quelques jours avant sa mort dans laquelle il nous redisait son attachement à notre Société. Son fils, M. Pierre Cottaz, nous a remis des livres sur Vienne que son père nous avait destinés et qui viendront enrichir notre bibliothèque. Ainsi pour les générations à venir qui ne l'auront pas connu, le souvenir de cet "honnête homme" restera présent.

Charles CHATAIN

Monsieur Charles Chatain, Secrétaire Général Honoraire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vienne et La Tour-du-Pin, a été pendant de longues années, jusqu'à 1962, l'image même de cette compagnie à laquelle il a consacré tout son temps.

Travailleur acharné, il fut le collaborateur indispensable des présidents qui se sont succédés depuis 1908 jusqu'à 1962 où son fils M. Marcel Chatain, héritier des mêmes laborieuses traditions, l'a remplacé. Il était l'auteur de nombreuses études à la fois juridiques et économiques sur l'Industrie drapière viennoise, "l'Histoire des chemins de fer en Dauphiné" et celle de la Chambre de Commerce.

C'était un très grand Ami de Vienne. Nous n'oublierons pas qu'après la guerre de 1945 il offrit à notre Société un bureau pour les réunions de son Conseil d'Administration et une salle de conférences pour les réunions de 5 à 7 heures, ainsi que pour nos assemblées générales. Sa mémoire restera vivante et honorée aux "Amis de Vienne".

J. GARON

Prosper GIEN

La triste nouvelle du décès, le 20 janvier 1973, à l'âge de 62 ans, de notre ami et collaborateur, M. Prosper Gien, nous parvient au moment où ce premier bulletin trimestriel va être mis sous presse.

Qui, parmi les très nombreux Viennois qui l'ont connu ne se souviendra de sa silhouette si caractéristique, de son large béret et de son inséparable pipe ? Qui, ne se souviendra et ne regrettera l'homme, sa bonhomie bienveillante, son sourire compréhensif, sa soif de comprendre et de connaître, son enthousiasme pour tout ce qui touchait sa chère ville de Vienne ?

Originaire de Lyon où il vécut tout enfant, c'est à Vienne que Prosper Gien passa la majeure partie de son existence. A Vienne où il fit ses études et où débuta sa carrière d'homme dans la banque. A Vienne où très vite il prit goût pour la poésie, l'histoire, l'archéologie, les arts.

Et c'est ainsi qu'il passe très rapidement au journalisme. Après avoir collaboré au "Moniteur Viennois", il rentre au journal de Vienne où une solide amitié le liera à l'imprimeur Georges Ternet dont nous avons eu à déplorer le décès en 1969. Mais ses activités littéraires furent loin de se limiter au journalisme et il s'exerça avec le même talent à de nombreux genres littéraires.

Parmi ses œuvres de jeunesse, nous trouvons de nombreux poèmes, et par la suite, des récits, contes, études et même un roman. Parmi les ouvrages publiés, retenons "Les Contes à Micheline" et "Le Creux près des cimes".

Le folklore et l'histoire locale le passionnaient, nous lui devons d'intéressantes études sur le patois local et trois ouvrages qui connurent une certaine notoriété : "La Vic modeste et tourmentée de Laurent Mourguet", "Un Gentilhomme de province, Charles Reynaud" et "L'aventureuse existence du capitaine Mandrin".

Poète, historien et critique, il participera durant de nombreuses années aux activités de la Société des "Amis de Vienne" dont il fut le secrétaire général et nous sommes heureux d'avoir pu publier dans nos bulletins de nombreuses études de sa plume. Parmi celles-ci, nous devons retenir entre 1951 et 1961 (bulletins n° 47 à 57), "La confrérie de Saint-Blaise et les compagnons ferrandiniers à Vienne", "Un héros de l'Indépendance Polonaise, François Rochebrun", "Trois peintres Viennois, l'Abbé Calès, Ferdinand Fargeot, Hippolyte Léty". Plus récemment, dans le bulletin n° 59/60 de 1963-1964, nous lui devons la publication d'une sélection de "Poèmes de la Grande Guerre d'André Rivoire", une étude intitulée "Ombres et Sépultures" publiée dans le bulletin n° 66 de 1970 et enfin "Claude Grange, sculpteur" dans le bulletin n° 67 de 1971.

Avec le Président Jaillet, il fut à l'origine de la pose d'une plaque sur la maison mortuaire de Mourguet, créateur du Guignol Lyonnais.

Fervent admirateur d'André Rivoire, il était avec un groupe de Viennois, de ceux qui souhaitaient que le centenaire de la naissance du poète fut marqué par des cérémonies dignes du souvenir qu'il doit nous laisser. Ce fut pour nous en décembre 1972, la dernière occasion de le rencontrer. Luttant courageusement contre une maladie dont il n'ignorait probablement rien de la gravité, il nous encourageait avec l'enthousiasme qui lui était habituel, à être les instigateurs du souvenir de cet autre poète Viennois, André Rivoire qui, quelques décades auparavant avait aussi, si bien servi sa petite patrie.

Avec Prosper Gien, c'est un ami personnel du signataire, mais c'est aussi un "Ami de Vienne" loyal, sincère, passionné qui disparaît. Aussi c'est au nom de tous que nous présenterons à M^{me} Gien et à tous les siens nos sincères condoléances.

Marcel GOURDANT.

NOTRE SORTIE D'ÉTÉ EN 1972

LES " AMIS DE VIENNE " EN BRIONNAIS

Pour leur promenade d'été, les Viennois ont eu la chance, le 25 juin, de profiter du plus long jour de l'année et d'un dimanche ensoleillé, journée exceptionnelle pendant ce mois particulièrement pluvieux.

A 10 heures du matin, fidèles au rendez-vous, les nombreux participants venus en car et voitures particulières se retrouvaient devant l'entrée du beau château de Gatelier situé à la sortie du charmant village de Saint-Denis-de-Cabanne, sur la rive droite du Sornin que l'on franchit sur un ancien pont du Moyen-Age.

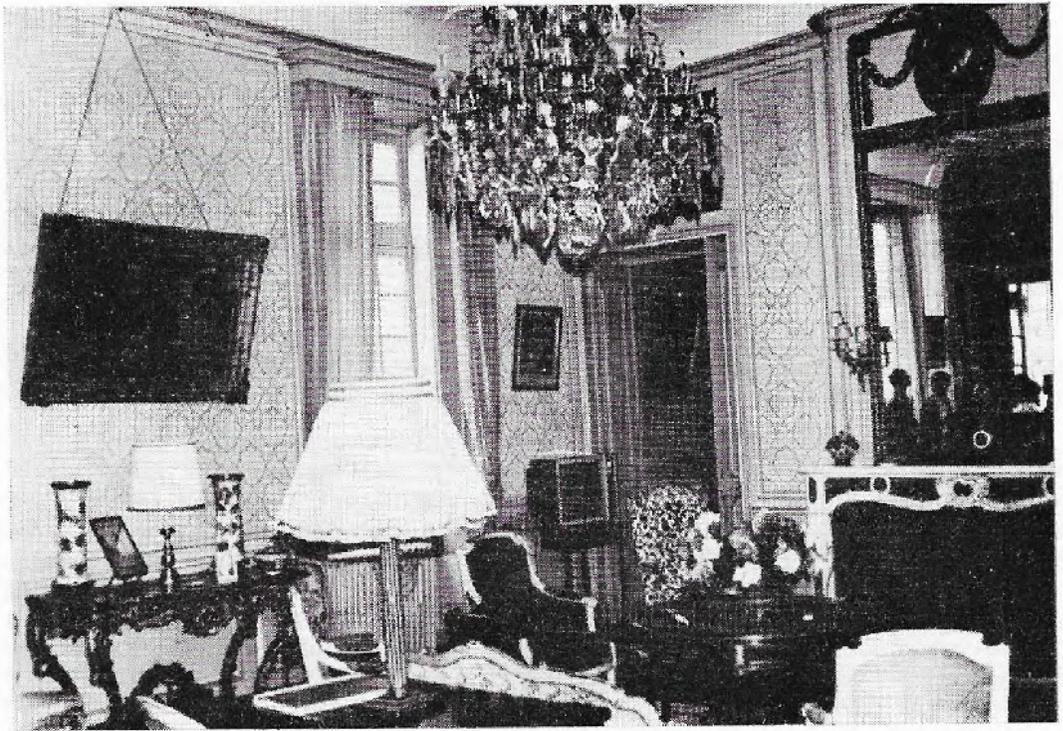
Ce château habité par Madame et Monsieur de Meaux ne se visite pas, mais une exception a été faite en faveur de notre Société et les aimables propriétaires, après un exposé de M. de Meaux sur l'histoire du domaine, prennent la direction de la visite. Le monument comprend à gauche et à droite de la Cour d'Honneur, deux corps de bâtiments du XIV^e et du XV^e siècle bien conservés où se trouvent notamment d'anciennes cuisines avec leurs grandes cheminées à hottes, des plafonds à la française dont les poutres sont décorées de peintures ; aux murs, des fresques, des ustensiles de cuisine en cuivre. Tout près, des chambres, un salon avec bahuts, lits à baldaquin et d'anciennes tentures.

L'aile principale du château a été reconstruite aux XVII^e et XVIII^e siècles dans le style du temps et magnifiquement décorée ; certains meubles disparus à la suite de partages ou pillés à la Révolution, ont pu être retrouvés et remis en place et d'autres magnifiques réalisations ont pu compléter l'ameublement. On admire plusieurs salons avec cheminées d'époque, murs décorés de belles boiseries ou de gypseries, fauteuils et commodes en marqueterie avec signatures de Jacob et d'autres illustres ébénistes ; des tapisseries d'Aubusson patiemment restaurées par Mesdames de Meaux et une belle galerie de portraits de famille ornent les murs. Cette magnifique demeure est admirablement entretenue, toutes les pièces abondamment fleuries et tout y respire la joie et la vie.

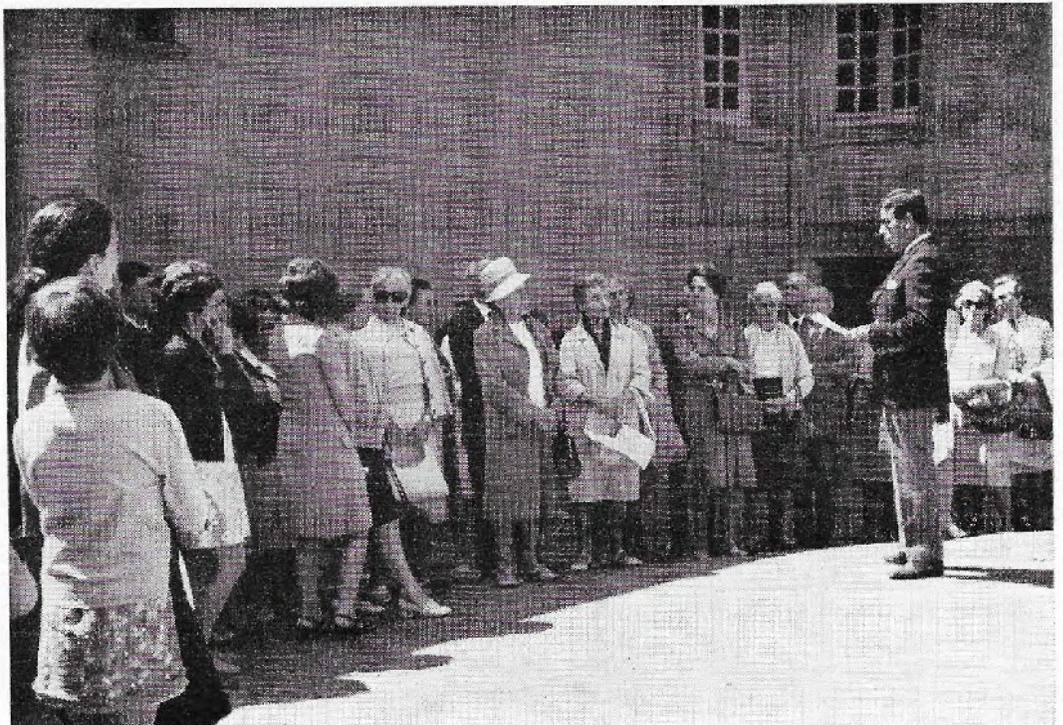
Aux nombreuses questions qui leur sont posées, les aimables propriétaires répondent avec un souriant empressement. Les Viennois emporteront un souvenir durable de cette agréable réception.

La petite ville de Charlieu est toute entière pavoisée et fleurie, car elle célèbre cette année l'anniversaire de son Abbaye bénédictine fondée en 872. Le Monastère devient en 932 un Prieuré très prospère embelli et reconstruit en partie par les sculpteurs et architectes de Cluny dont il est une dépendance.

Mademoiselle Pegon, dévouée Directrice du Syndicat d'Initiative, membre de la Société des " Amis des Arts " de Charlieu, conduit les Viennois à travers les petites rues anciennes de la cité qui possède de nombreuses maisons des XIII^e, XV^e et XVIII^e siècles. L'Abbaye a conservé deux tours en belles pierres dorées de son enceinte fortifiée. Des anciens bâtiments subsistent une admirable colonnade de style roman et le porche



Château de Gatelier - Un des salons



Château de Gatelier à Saint-Denis-de-Cabanne
Un groupe d'Amis de Vienne écoute les explications du propriétaire, M. de Meaux

grandiose du narthex dont le célèbre tympan servit de modèle à de nombreuses églises romanes du Brionnais. Le cloître gothique et la salle capitulaire ont été construits par les moines au XV^e siècle ; elle abrite un petit musée lapidaire où quelques belles sculptures carolingiennes et des chapiteaux de l'église primitive sont très judicieusement présentés et mis en valeur par un savant éclairage.

Le groupe se dirige ensuite au Couvent des Cordeliers. La vaste nef de l'église au beau plafond en carène de navire abrite une intéressante exposition sur l'histoire de Charlieu où l'on aurait aimé s'attarder... Le beau cloître des XIV^e et XV^e siècles dont les élégantes colonnes et les chapiteaux avaient échappé aux destructions de la Révolution, fut sauvé de justesse avant son départ pour l'Amérique par les "Amis de Charlieu" et la Société "La Diana".

On quitte Charlieu avec regret pour regagner la Vallée du Rhône. Les voitures effectuent un court circuit parmi les beaux pâturages du Brionnais pour arriver à la jolie cité de Semur. La ravissante église romane s'érige sur la colline sur un site heureusement protégé. Il y a là un ensemble admirable sans fausse note : l'église romane dont on admire surtout la haute nef, l'abside et les absidioles. Le clocher octogonal à trois étages élevé sur une coupole sur trompes est entouré de maisons anciennes aux belles toitures ; sur un côté, les bâtiments de l'ancien séminaire du XVIII^e siècle et sur l'autre les imposants vestiges du château-fort dont le donjon domine le village.

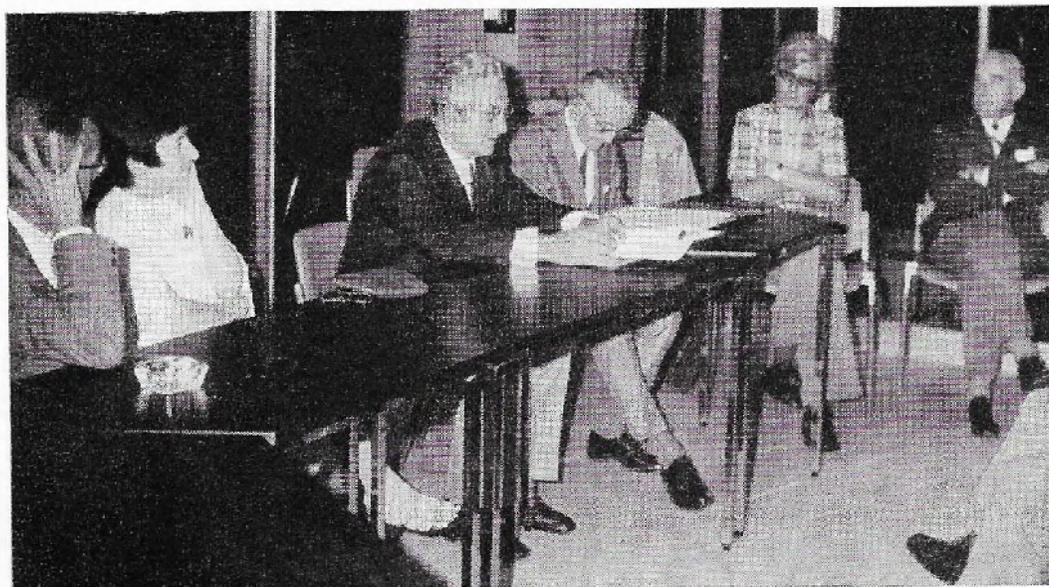
Après un dernier arrêt à La Clayette pour admirer les façades multi-séculaires du château se reflétant dans les eaux du petit lac qu'illuminent les derniers rayons du soleil couchant, c'est le retour à Vienne par les routes boisées des Echarmeaux, retour un peu tardif d'une belle journée dont les participants conserveront des souvenirs riches d'enseignements.

J. GARON

LA BIBLIOTHÈQUE DE M^e MAURICE FAURE LÉGUÉE AUX "AMIS DE VIENNE"

Le souvenir de M^e Maurice Faure est resté vivace pour beaucoup de Viennois et surtout pour beaucoup d'amis de Vienne.

Modeste, charitable et dévoué, nombreux sont nos compatriotes qui ont eu l'occasion d'apprécier sa générosité et son grand cœur, sur le plan professionnel autant que dans sa vie privée.



Conseil d'Administration des Amis de Vienne. Remise de la Bibliothèque de Maître Maurice Faure aux Amis de Vienne. A la droite du Président, on reconnaît M^{me} Reboul-Faure, M. Vigier, Président du Syndicat d'Initiative. A sa gauche, MM. Garon, Pelletier, professeur à Lyon, Raibaud.

Son esprit vif et caustique, son humour, faisaient merveille dans les réunions qu'il présidait avec une autorité bienveillante lorsqu'il commentait l'un de nos monuments devant un public séduit par sa grande érudition.

Profondément chrétien, poète distingué à ses heures, M^e Maurice Faure nourrissait une grande passion pour sa ville natale et pour la Société des "Amis de Vienne", dont il fut un des membres fondateurs en 1904 et président pendant plus de quarante ans.

Nombreuses sont les études qu'il nous a laissées sur nos monuments, parues dans le bulletin des "Amis de Vienne" et dans de nombreuses revues. L'ouvrage, de nos jours introuvable, sur les "Monuments Chrétiens de Vienne" dont il est l'auteur, est un modèle du genre.

De non moins grande érudition était aussi Madame Maurice Faure, décédée en 1971, que nous avions le plaisir de voir participer chaque année à nos manifestations et à nos sorties.

Monsieur et Madame Faure avaient eu la grande peine de voir mourir jeune un de leurs trois enfants. Leurs deux autres, bien qu'éloignés de notre ville, y gardent de solides amitiés.

C'est au cours d'un séjour qu'elle fit à Vienne après le décès de sa mère, que Madame Marie-Thérèse Reboul-Faure nous annonça sa décision prise en accord avec son frère, le R.P. Bruno Faure, missionnaire au Japon, de léguer la bibliothèque de son père, meuble et ouvrages, à la Société des "Amis de Vienne". Nous avons été heureux qu'elle puisse participer à notre réunion de Conseil d'Administration du 21 juillet et nous annoncer elle-même cette bonne nouvelle.

Remercions aussi M. Vigier et les membres du Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative qui ont bien voulu accepter d'abriter au Pavillon du Tourisme ce meuble important et son contenu qui représente un apport d'une grande valeur pour les "Amis de Vienne".

Une commission a été constituée qui procède actuellement au classement des ouvrages et des documents qui nous ont été ainsi légués et qui pourront prochainement être mis à la disposition des sociétaires pour consultation sur place.

Marcel GOURDANT.

LA SOCIÉTÉ DES "AMIS DE VIENNE" ET L'AVENIR DE LA VILLE

UNE MOTION DES " AMIS DE VIENNE "

C'est vers le passé que sont le plus fréquemment orientées les préoccupations des " Amis de Vienne ". Ils ne se désintéressent pas pour autant de l'avenir.

Preuve en est l'assemblée du Conseil d'Administration de la Société du 28 octobre qui décida, en raison des inquiétudes qui pèsent sur l'avenir de la ville, de porter à la connaissance des autorités et du public la motion suivante :

Les " Amis de Vienne " constatent que la ville n'a que très insuffisamment participé à la croissance économique et démographique qui a été l'une des caractéristiques des villes françaises au cours de ces dernières décades,

- que l'amputation qu'elle a subie en 1968 d'une partie des plus actives communes de son arrondissement n'a fait l'objet d'aucune contre-partie et qu'elle se révèle de jour en jour plus préjudiciable à son activité administrative, judiciaire et économique,
- que le rôle qu'elle jouait précédemment s'est trouvé diminué du fait de cette spoliation, mais aussi du fait que le reste de la région sur lequel il s'exerce encore, a de son côté progressé beaucoup plus que Vienne ne le faisait elle-même.

Ainsi des localités devenues importantes telles que Bourgoin-Jallieu, Le Péage-de-Roussillon, peuvent-elles revendiquer un rôle de plus en plus personnel, au détriment de Vienne — s'excluant ainsi partiellement de sa zone d'influence —

- que la prochaine création d'une ville nouvelle à L'Isle-d'Abeau fait aussi peser de graves menaces à la part d'influence qu'exerçait Vienne,
- que la crise économique industrielle et commerciale que connaît la ville est aggravée du fait de la difficulté qu'elle a de déborder de la vallée vers l'est en raison de la médiocrité de ses voies de communication, ce qui l'oblige à un développement en longueur sur une seule rive du fleuve, son expansion vers la rive gauche étant contrariée par les difficultés inhérentes au changement de département.

Les " Amis de Vienne " constatent aussi :

- que seule la rive droite du fleuve permettrait à la ville, comme sous les Romains, de trouver la place nécessaire à son expansion,

— et que la seule région dont la vocation identique à la sienne pourrait lui permettre aussi d'exercer son influence logiquement et sans contrainte, est située sur les deux rives du fleuve de Givors à Saint-Pierre-de-Bœuf d'un côté, de Feyzin à Saint-Rambert-d'Albon de l'autre, les lignes de crêtes en faisant les limites, et non pas le fleuve.

Conscients de ce que la seule vocation touristique dont ils sont les plus ardents promoteurs, n'est pas en mesure d'assurer sa survie dans une prospérité suffisante, et pas davantage le maintien et le développement de sa population ;

Conscients de ce que la ville, avec ses structures existantes, dans le cadre d'un emplacement privilégié sur l'axe rhodanien, avec ses voies de communication fluviales, routières, ferroviaires, peut jouer un rôle important comme point d'appui sur les deux rives du fleuve entre Lyon et Valence ;

Ils s'insurgent contre le déclin dont elle est victime et contre les limites départementales actuelles qui ne peuvent que l'accentuer. Ils lancent un vibrant appel pour qu'une prise de conscience de la gravité de la situation puisse conduire aux réformes nécessaires à redonner activité et prospérité à la ville de Vienne.

NOS DÉMARCHES

"La Société des "Amis de Vienne" a été fondée pour protéger contre toute atteinte la beauté du paysage et des monuments viennois."

Article Premier des statuts.

C'est pourquoi nous sommes intervenus pour :

Le cimetière de Vienne

Par notre lettre du 26 mai 1972, nous demandions à M. le Maire de Vienne, que certaines tombes abandonnées et menacées de reprise et de démolition, soient préservées, soit pour le caractère artistique qu'elles présentaient, soit encore en raison de la notoriété des défunts qu'elles abritaient.

Prenant acte de notre demande, le Conseil Municipal décida, dans sa séance de juin, de préserver un certain nombre de tombes et d'en faire assurer l'entretien par les services municipaux. C'est ainsi que seront sauvegardées celles : du poète François Ponsard, de l'imprimeur Jean-Charles Timon, de la sœur du musicien Hector Berlioz, du colonel d'empire Charles Nodet, du sculpteur qui restaura St-Maurice au siècle dernier... (1)

La rue Cuvière

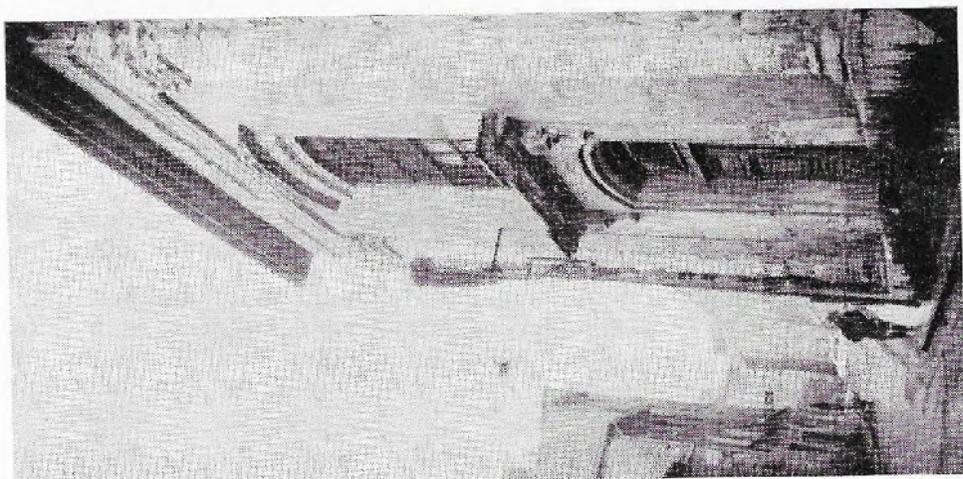
Par notre lettre du 4 septembre 1972, nous avons attiré l'attention de M. le Maire de Vienne sur notre espoir de voir sauvegarder certaines parties d'immeubles ou d'appartements dans l'îlot qui doit être démoli rue Cuvière. Nous avons suggéré qu'une étude soit faite avant les travaux et que puisse être pris en considération l'inventaire établi par MM. Garon et Fruton des "Amis de Vienne", il y a quelques années ; inventaire qui avait été déposé aux services de voirie de la ville.

Nos efforts ont malheureusement été vains. En effet, M. Ronjat, maire-adjoint, chargé des travaux, devait à son grand regret apporter en réponse à notre démarche les précisions suivantes dans sa lettre du 19 décembre 1972 :

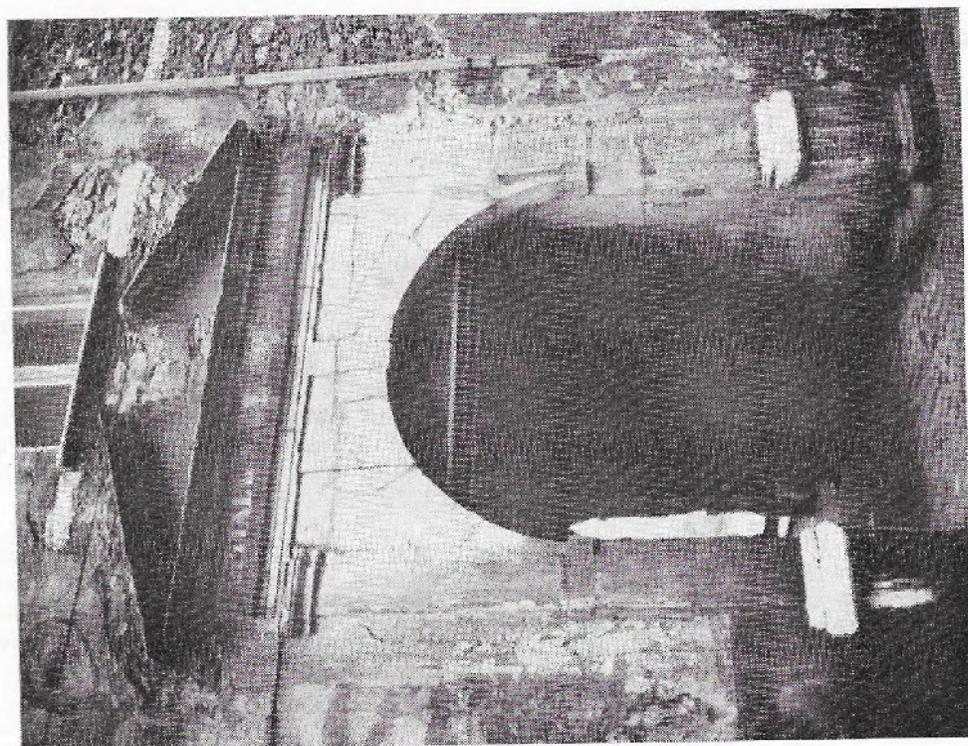
"Je suis allé dans le quartier de la rue Cuvière, votre bulletin n° 57/58 en mains. Hélas, j'ai dû constater que les vestiges signalés avaient énormément souffert du temps ; que les appartements signalés dans ce bulletin avec photos à l'appui, ne présentent plus que des traces de ce que fut cheminées et parquets, tout ayant été arraché et emporté."

Ici encore, le saccage de vestiges anciens, que craignait notre Société s'est réalisé sans contrôle, malgré nos efforts de recensement et nos avertissements. Cette regrettable constatation doit nous inciter à la plus grande vigilance dans l'avenir et à des contacts plus fréquents avec les

(1) Notre intervention a, malheureusement, été devancée par les démolisseurs et c'est ainsi qu'a disparu la tombe de Charles Raynaud, le jeune et délicat poète viennois, ami de Ponsard.



La Chapelle de l'Hôpital de la Charité, du XVIII^e siècle
que nous ne reverrons plus.



Cette porte de l'Hospice a été préservée et sera reconstruite dans
le jardin de la Maison de Retraite qui sera édifiée à cet emplacement.

organismes compétents, afin que semblables déceptions ne puissent plus se renouveler. M. Ronjat nous ayant assuré de son propre désir d'une étroite collaboration avec les "Amis de Vienne", nous souhaitons qu'elle puisse devenir réelle et efficace dans l'avenir.

La chapelle de l'Hospice de la Charité

Par cette même lettre du 4 septembre, nous manifestons l'espoir que soit sauvegardée la chapelle du XVIII^e siècle de l'hospice des orphelins de la Charité, menacée elle aussi de démolition (nos photos).

Après examen des possibilités de sauvegarde par l'architecte et l'entrepreneur chargé des travaux, tout projet de récupération dut être abandonné en raison du trop mauvais état de la mollasse dont ce bâtiment était construit.

Par contre, le fronton et les piliers en pierre dure de la porte d'entrée de l'hospice seront récupérés et réinstallés dans le jardin de la maison de retraite qui doit être construite sur cet emplacement.

La fontaine de l'ancien hôpital

Il nous a été indiqué que la fontaine de pierre du XVIII^e siècle qui ornait la cour de l'ancien hôpital, qui fut démontée lors de la démolition des bâtiments et qui est actuellement déposée dans les entrepôts municipaux, fontaine dont nous réclamons le rétablissement, sera réinstallée.

La bibliothèque municipale

Nous enregistrons avec plaisir qu'une suite favorable a été donnée à notre suggestion de voir honorer la mémoire de notre regretté historien viennois, le Chanoine Cavard, dont la salle de notre bibliothèque municipale a reçu le nom.

Nous souhaitons, maintenant que cet hommage bien mérité lui a été accordé, que puissent être rassemblés et y trouver place de nombreux documents inédits laissés par le Chanoine, que Vienne ne possède pas. A défaut des originaux, manuscrits ou documents divers, dont certains sont déposés aux Archives Départementales, la photocopie permettrait sans doute, sans trop de frais, une telle récupération dont notre ville serait largement bénéficiaire en raison de l'intérêt que présentent ces documents et de la lumière qu'ils apportent à l'histoire locale.

Marcel GOURDANT

A PROPOS DES ARCHIVES DE L'HOPITAL DE VIENNE

Les archives de l'Hôpital de Vienne renferment d'immenses richesses qu'il faut arracher à la poussière déposée depuis plusieurs siècles sur les liasses vénérables des vieux papiers et parchemins.

Tous les dossiers renferment des documents manuscrits ou imprimés se rapportant aux hôpitaux et hospices de Vienne depuis le début du XIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle. Autour de tous ces vieux papiers se développe un éventail de liasses de documents traitant des rapports des seigneurs du Dauphiné avec les administrateurs des hôpitaux, des testaments de nobles en faveur de ces hôpitaux, de nombreux registres comportant les actes d'albergement ou de cession des propriétés ou immeubles appartenant aux hôpitaux, des cartulaires, de nombreux édits royaux, des bulles des papes et enfin une quantité importante de correspondances diverses.

Parmi toutes ces lettres, trois dossiers se détachent nettement par leur importance et leur valeur : les lettres adressées aux seigneurs de Maugiron, au seigneur de Leyssins, qui était d'ailleurs un Maugiron, et au seigneur de la Tour qui était le secrétaire de Guy de Maugiron.

Toutes ces lettres se situent entre 1450 et 1600, et on y trouve les missives autographes des plus grands seigneurs du Dauphiné qui se trouvaient d'être aussi des chefs militaires dont on a beaucoup parlé.

C'est ainsi qu'il s'y trouve, chose rare, des lettres du baron des Adrets, dont nous parlerons prochainement.

Mais la surprise a été d'y trouver des lettres de François I^{er}.

Ces lettres sont très importantes puisqu'elles traitent d'une guerre possible avec les Anglais, de la guerre du Piémont et des fortifications des villes. La grande difficulté est la traduction de ces épîtres étant donnée la syntaxe de l'époque, le vieux français, l'écriture à la plume d'oie obligeant à une certaine façon de former les lettres, et surtout les abréviations employées par signes conventionnels mais dont la reproduction était parfois très fantaisiste.

Voici donc une lettre de François I^{er} adressée à Guy de Maugiron qui était lieutenant général gouverneur du Dauphiné.

Guy de Maugiron était considéré comme le bras droit de François I^{er} qui appelait souvent Guy " mon cousin ". Etant donné que Guy de Maugiron était un homme de guerre confirmé, le roi le consultait toujours pour les fortifications à construire et pour l'organisation des campagnes.

LETTRE

TRADUCTION :

De par le Roy

Notre ami et feal, voyant que le Roi d'Angleterre notre ennemi, ne veult entendre à la paix mais est obstiné à la guerre laquelle nous désirons plus tôt gester en sa paix que de la soutenir en notre royaume. Nous sommes contrainctz faire lever grande somme de deniers sur nos subsides de tous estatz pour conduire ces despenses de ladite guerre. Mesmement sur les habitants des villes closes de notre royaume la somme de huit cent mil livres tournois pour subvenir à la soulde des gens de guerre après que nous aurons entretenu en cette présente année à cette cause nous vous envoyons nos lettres patentes pour aviser les villes de votre gouvernement pour qu'elles donnent partie de ladite somme et nous ferez très agréable service de (illisible) avec toute diligence en votre qualité que nous pensons estre secourus des deniers des villes soldées aux termes déterminés en nos loys et que les habitants de ces villes n'aient occasion de se plaindre en ce parlement que vous en feriez. Donné à Chambord le vingt-deuxième jour de février. L'an mil cinq cent quarante quatre.

François.

Delaubépine.

Delaubépine était le secrétaire particulier du roi.

Ch. BELLET.

LA TOUR DE L'HORLOGE DE VIENNE

Bien peu en connaissent l'histoire. Nous avons pensé qu'il était intéressant de savoir pourquoi et dans quelles conditions elle avait été construite. Connue sous le nom de Tour du Roi, elle était en réalité une tour d'horloge.

Depuis l'incendie par les huguenots de la tour nord de la cathédrale, le 15 octobre 1567, au cours duquel fut détruit "le grand orloge du temple de Saint-Maurice", il n'y avait plus d'horloge publique à Vienne et l'on désira en doter la ville.

La décision de principe fut prise en séance consulaire le 2 mai 1576 et le prix fait fut passé le 26 septembre suivant au maître maçon Jean Giroud, dit de Saint-Romain. Les travaux commencèrent le 10 novembre 1576.

L'emplacement fut choisi pour permettre de sonner les audiences du baillage (dans le Palais delphinal où se rendait la justice, l'actuel Palais de Justice) aussi bien que les Assemblées communales (dans la Maison Consulaire, alors la Maison des Canaux, à la place du théâtre actuel).

Il s'agissait finalement de bâtir, dans l'enceinte du Palais delphinal, une tour ronde portant à son sommet la nouvelle horloge équipée de trois cloches.

Le financement et la marche des travaux sont connus en détail par les comptes de François Charles aux Archives de l'Hôpital sous la cote H 3. Le Chanoine Pierre Cavard a rassemblé le résultat de ses recherches dans une note manuscrite du 17 décembre 1962 faisant partie des "Anciennes Inscriptions de Vienne", manuscrit 2J 554 des Archives Départementales de l'Isère.

"Le pénultième jour du mois de septembre 1576, le prix fait de la tour sur laquelle se doit construire ledict orloge a esté baillé à M^e Jehan Giroud, dict de Saint Romain, masson de Vienne, par devant monsr. le vibailly ; auquel Jehan a esté baillé par commandement dud. sgr. vibailly cinq solz pour estreyne en présence de monsr. l'avocat Pellisson.

" Le 3 octobre est envoyé à S. Saphorin d'Ozon M^e Claude Parverier, chapuis (charpentier), chercher trois chênes de la forêt du Roi à Limon pour faire les marches de l'horloge.

" Payé à Antoine Denollie et Jehan Jullien, affaneurs, deux journées pour monter de la pierre étant devant la porte du palais 28 sous

" Payé à Jehan Fléchat, de Saint-Chamond, huit journées à tirer des pierres des ruines de Saint-Jean 28 s.

" Le 10 nov., acheté dix muids de chaux pour commencer à fonder 42 s.

" Le 21 nov., payé à Jean de Saint-Romain, en déduction de son prix fait 6 l. 8 s.

" Le 26 nov. du même, pour le vin de la fondation en présence de M. Pellisson 4 s.

" Le 28 nov. j'ai baillé à prix fait d'oter la terre et les pierres tombées sur les degrés du Palais en rompant la muraille pour faire la porte de l'entrée du jardin et porter le tout en Romettan 24 s.

" Le 30 nov. payé à Jean de Saint-Romain pour entier payement de la somme de 8 livres tournois pour la porte en pierre de taille de l'entrée de l'horloge 32 s.

" Le 1^{er} déc., j'ai baillé à prix fait d'oter la terre qui a été jetée pour faire le rond de la tour, devant le logis du Pin, et icelle porter en Romettan 4 l.

" Le 21 février 1577, payé à Jean la Vire, maréchal, huit livres de crosses pour commencer à poser les marches de la tour 24 s.

" Le 24 mai 1577, baillé à un orologistier, pour avoir visité les mouvements d'horologie 16 s.

" Le 19 nov. 1577, à M. le Juge de Bourg pour l'achat de la cloche (il y eut en réalité 3 cloches) destinée à l'horloge 180 l.tn.

Nous ne donnons qu'un court extrait des comptes, ce qui permet quelques remarques.

Il y avait 3 unités courantes de monnaie (dont 2 seulement figurent ci-dessus) :

- la livre ou livre tournois (l) qui valait 20 sols tournois,
- le sol (s) qui valait 12 deniers tournois,
- le deniers (d).



La Tour de l'Horloge sur la place du Palais

Cette division non décimale et même les abréviations ont été conservées en Grande-Bretagne, même le "d" pour désigner le penny. Récemment on a créé le nouveau penny qui vaut le centième de la livre.

Les ruines de l'ancien monastère de Saint-Jean-des-Vignes, situé hors les murs dans la plaine au sud de Vienne, ont fourni les pierres nécessaires qui ne coûtent que le transport.

Le bois a été fourni à partir de trois chênes de la forêt de Limon.

Romettan (Romestang), hors le mur d'enceinte (le long du cours actuel) était un terrain vague servant de décharge publique.

Les trois cloches furent fondues dans la fonderie de M^e Jean Rochefort, de son état potier d'étain, au four de Saint-Blaise vers l'actuelle rue Mermet. Les comptes-rendus de visites, à cette fonderie, du Secrétaire du Consulat montrent qu'il avait pris plaisir à voir fondre les cloches : la plus grosse le 4 juin 1578 et les deux petites d'accompagnement le 20 juin.

Les 3 et 12 juillet 1578, les cloches sont descendues et déposées à l'église de Notre-Dame de la Vie (l'actuel Temple d'Auguste et de Livie) où elles sont bénites. On les hisse ensuite dans leur beffroi "à l'hault de la tourt" où l'horloge était déjà installée au-dessous d'elles.

Finalement en juin 1579, on construit un dôme en bois au-dessus des cloches, l'ouvrage est terminé.

Dans les "Antiquités de Vienne", page 98, Nicolas Chorier reproduit l'inscription commémorative en latin, qui fut posée vers la fin de l'été 1579 ; elle a disparu depuis.

En voici la traduction : "A l'éternelle mémoire de très puissant et très chrétien Roi de France et de Pologne Henri III, Claude Mitallier, Préfet de Viennois et semblablement Juge royal, a réalisé cet ouvrage grâce à des souscriptions volontaires et à des amendes, recueillies par les soins d'Aymar Pellisson et François Charles - 1578."

*
**

Déjà au temps de Nicolas Chorier, l'horloge du Palais avait cessé de fonctionner et la vie publique était réglée et le fut longtemps encore jusqu'aux temps modernes par l'horloge du Collège des Pères Jésuites à Saint-André-le-Haut, construit à son emplacement actuel (Collège Ponsard) à partir de 1606 sous la direction de Etienne Martellange, jésuite et architecte (Charles Jaillet - Bull. des Amis de Vienne, N^o 6, 1970, page 95).

La tour, devenue inutile, a été malencontreusement rasée à la hauteur de l'ancien beffroi, mais sa couronne de tiges de fer recourbées lui donne un certain cachet provençal. Ce n'est plus qu'une relique décorative du XVI^e siècle et, à ce titre, la tour de l'horloge mérite bien d'être conservée.

Marcel PAILLARET.

LA DESCENTE DU RHONE EN 1850

" En juillet 1850, Monsieur La Bretoigne (1) était Receveur d'Enregistrement à Saint-Etienne. Dans une petite brochure qu'il fit paraître à l'époque à l'Imprimerie Theolieraine de cette ville, il raconte plaisamment le voyage qu'il fit dans le midi. S'embarquant à Lyon sur le " Missouri ", un de ces grands bateaux à roues qui faisaient le service du Rhône, il descendit le fleuve jusqu'à Avignon. De là, il rejoignait Nîmes, puis Marseille en chemin de fer (le rail était loin d'être généralisé et peut-être n'était-il pas en service dans la Vallée du Rhône puisque le retour se fit en diligence).

" Ces souvenirs de voyage du milieu du siècle dernier ne manquent pas de piquant. Aussi nous pensons distraire nos lecteurs en publiant un passage de ce récit à bord du " Missouri " ; il faut ne voir dans les commentaires de l'auteur que les reflets de connaissances historiques communément admis à l'époque. "

On venait de donner le signal du départ. L'immense bateau commençant à agiter, sous ses roues, les eaux dormantes de la Saône ; une noire fumée sortait du sein de la machine qui le fait mouvoir, la vapeur mise en feu sifflait dans l'air, le roulis commençait, l'élan étant donné et nous étions en marche à travers les flots.

Oui voilà les Etroits avec ses belles et nombreuses villas et ses arbres touffus sous lesquels J.-J. Rousseau passa une nuit qu'il appelle délicieuse. Peut-être déjà rêvait-il à sa Julie.

Un souvenir plus récent bien triste s'attache encore à ces lieux. Ne vous semble-t-il pas entendre une explosion d'armes à feu et ne voyez-vous pas un brave qui tombe mortellement frappé !

Ici le Rhône et la Saône se marient, se joignent et se confondent.

Je distingue en passant, Oullins, Vernaison, Grigny, Latour, Irigny, lieux charmants, rendez-vous délicieux de plaisirs et de danses. O vous tous qui sous ces berceaux de verdure, sous ces

[1] Monsieur La Bretoigne était l'arrière grand-père de M. Louis Pioct dont nous avons publié " La Charte de mariage et le Livre de Raison de la famille " dans notre précédent bulletin.

tonnelles qu'ombragent le pampre, le lilas et le cythise, sous ces pavillons témoins de vos jeux, buvez à grands flots le bonheur de la vie, jouissez vite car demain peut-être la fleur qui vous embaume sera fanée et la coupe de vos délices sera tarie.

Mais sur le pont, il faisait froid, la bise était aiguë et perçante. Descendu dans l'intérieur du bateau, je trouvai bonne place auprès d'une paisible Lorraine aux blonds cheveux. J'avais de l'autre côté une dame à son huitième lustre environ, riche, à prétentions, parlant vite et beaucoup sur tout ou plutôt sur rien. Vêtue d'une robe fond jaune, elle nous a dit qu'elle était d'Orange. Afin d'animer un peu ma Lorraine qui ne disait mot, je m'étais mis à lui parler de son pays, de Saint-Nicolas, du bon roi Stanislas et mon autre voisine, la "méchante", se joignant à notre grave conversation lui demandait s'il était vrai qu'un bon Lorrain préférerait mille fois un porc mort à une femme vivante, quand la voix du patron nous a annoncé Vienne et Sainte-Colombe.

Vienna ancienne capitale des Allobroges, autrefois rivale de Lyon, ancien séjour des rois de Bourgogne, résidence de Valentinien II empereur d'occident, le berceau du christianisme dans les Gaules.

La famille de Jacques de Molay si elle existe encore doit se souvenir que c'est dans cette ville qu'en plein concile en 1312, le pape Clément V prononça la suppression de l'Ordre des Templiers et la confiscation de leurs biens.

Voyez ce vieux bâtiment, en forme de fort, il fut selon les uns l'habitation et selon les autres la prison d'un ancien gouverneur de la Judée.

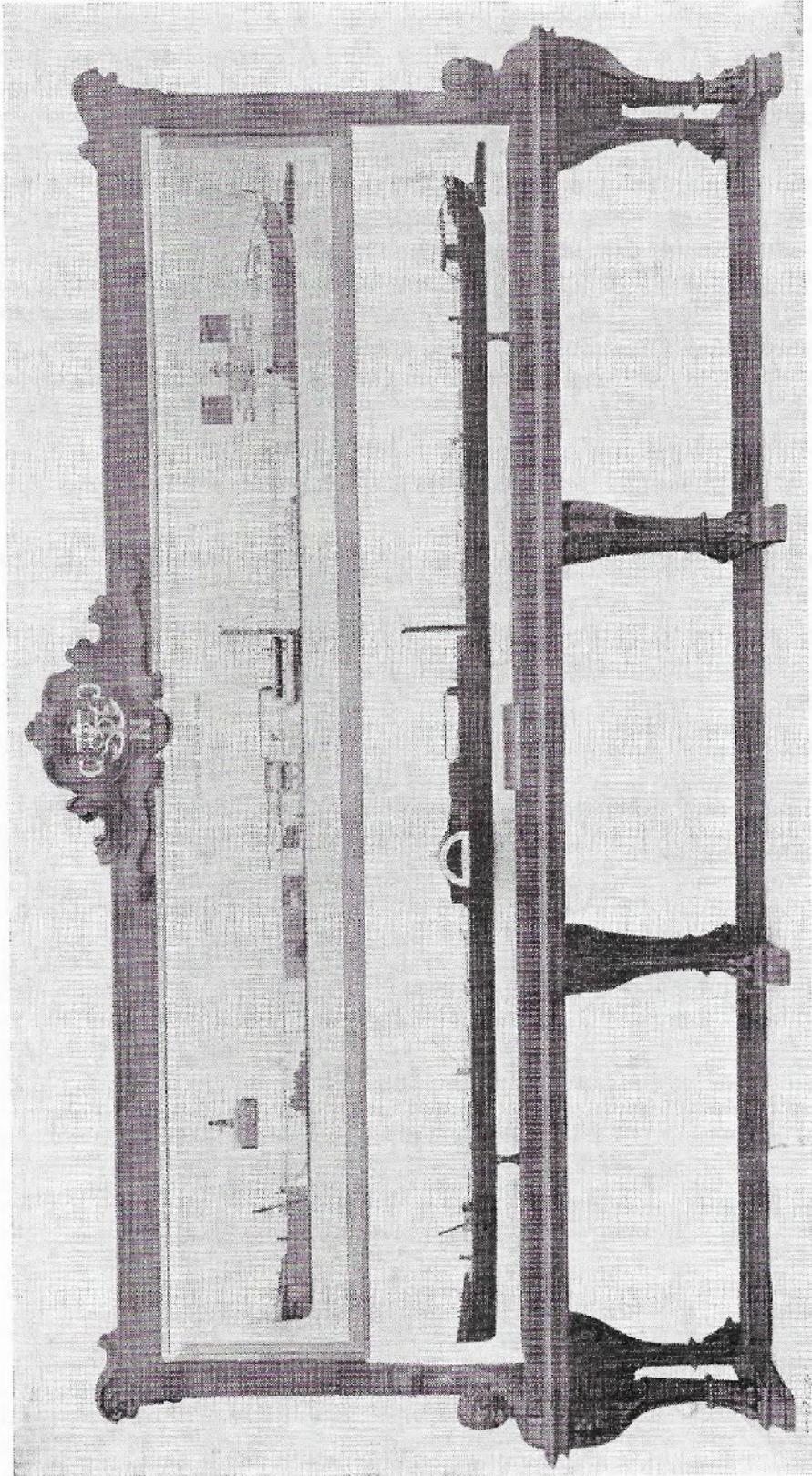
Il ne suffit pas de se laver les mains quand on veut salir sa conscience. Rien ne peut excuser Pilate, ni empêcher l'opinion publique de clouer son nom, sa lâcheté, sa condescendance au pilori de l'infamie. On dit qu'exécré par les habitants de Vienne, il fut réduit à mettre fin lui-même à ses jours.

"Pilate n'a eu que ce qu'il méritait", me répondit ma voisine d'Orange.

"Pour n'avoir pas voulu écouter les conseils de sa femme, n'est-ce pas Madame "

"Oui Monsieur, reprit-elle d'un ton grave et sentencieux, et comme Pilate tous les maris ont tort lorsqu'ils ne croient pas aux rêves de leurs dames."

Vienne renferme des antiquités de tous les âges et toute fouille dans le sol laisse à découvert des débris de temples et de palais.



Maquette du PORTEUR DU RHONE "MISSOURI" extraite d'une brochure illustrée grand format qui nous a été aimablement offerte par M. RIBAIL de la Compagnie H.P.L.M. Cette intéressante brochure est illustrée de nombreuses photographies et plans de la nombreuse flotte de la Compagnie, en service sur le Rhône, la Saône, la Seine et les canaux.

Vous savez pourquoi ce cénotaphe, pyramide soutenue par quatre piliers qu'on nomme le Plan de l'Aiguille est resté imparfait près de la porte d'Avignon. Valérius Asiaticus, né à Vienne, à qui deux fois sa vaillance avait valu les honneurs consulaires, avait pour maîtresse Sabina-Popéa, dont la grande beauté excita la jalousie de la femme de l'empereur Claude. De cette jalousie naquit une haine violente et Messaline jura la perte de l'illustre guerrier qui sans doute l'avait méprisée. Sur son accusation, Asiaticus mis en jugement pour des crimes supposés fut condamné à mort. Le Sénat viennois croyant devoir rendre hommage à la mémoire du condamné ordonna l'érection d'un tombeau en son honneur, mais le lâche empereur subissant la volonté de sa femme fit cesser les travaux commencés et le Plan de l'Aiguille depuis n'a jamais été achevé.

" N'est-il pas vrai belle voisine que Claude fit bien de suivre le conseil de sa femme ? "

La dame d'Orange réfléchit un moment puis me dit sans lever les yeux.

" On ne doit écouter que les bons conseils... Que me parlez-vous de Messaline, cette... " et elle n'acheva pas sa phrase et je la vis rougir.

Non loin de Vienne mûrit sur ce riche côteau le vin de Côte-Rotie. Voyez en face le Mont-Pilat. Un peu plus loin est un château d'un des mignons de Henri III. On flaire en passant les abricots et les melons d'Ampuis et on arrive à Condrieu.

LA BRETOIGNE

Juillet 1850.

CHRONIQUE VIENNOISE

Cette rubrique a pour objet de présenter quelques aspects de la vie culturelle et artistique de notre ville.

Nous remercions les sociétaires ou correspondants qui ont bien voulu accepter d'en être les rédacteurs.

Leurs opinions, librement exprimées et dont ils gardent la responsabilité, ne sauraient toutefois engager celle des Amis de Vienne, ni être considérées comme une prise de position de la Société elle-même.

Chronique Littéraire

PAR LES CHEMINS ROUMIEUX AVEC LES PELERINS
DE COMPOSTELLE

Nous avons reçu de notre sociétaire M. Francis Gutton, membre de l'Académie du Var, cette intéressante plaquette de 23 pages publiée à l'occasion de l'année jubilaire compostellane 1971 qui vit comme au Moyen-Age, une foule de pèlerins s'acheminant au tombeau de l'apôtre Jacques le majeur sanctuaire vénéré et haut-lieu de la Galice.

En quelques pages denses et vivantes, l'auteur nous rappelle les origines de ce pèlerinage et décrit les nombreux chemins venant d'Italie et des pays du nord à travers la France et l'Espagne, où régnait un va-et-vient incessant, ce qui provoqua la création de nombreux hôpitaux d'accueil et de monastères.

Ce récit coloré et pittoresque de cet élan de foi et de spiritualité incitera, comme le souhaite l'auteur, "à prendre un jour l'un des pieux chemins roumieux hantés de ce merveilleux idéal médiéval".

Chez l'auteur, M. Francis Gutton, Le Palomar, rue J.-B.-Lavène, 83130 La Garde.

**

Nous signalons également du même auteur : "L'ORDRE DE SANTIAGO".

Comme son prédécesseur "l'Ordre de Calatrava", ce nouvel ouvrage sur la Chevalerie Militaire en Espagne se recommande particulièrement aux lecteurs intéressés par la longue épopée de la Reconquista et le rôle glorieux de la Chevalerie hispanique, dans cette croisade de huit siècles — la seule croisade, a-t-on dit, qui ait réussi pleinement.

L'histoire de l'Ordre de Santiago — connu chez nous sous le nom de Saint Jacques de l'Épée Rouge — est relatée depuis sa fondation au XII^e siècle jusqu'à nos jours.

Un volume format 15 x 21, de 230 pages, illustré de 28 planches hors texte, de 60 photos se rapportant à l'Ordre santiaguiste en Espagne, Portugal et en France, et un dépliant indiquant les Commanderies, Prieurés et possessions de l'Ordre en ces pays.

L'éditeur se réserve l'exclusivité de la vente de cet ouvrage dont l'édition est limitée à un nombre assez restreint d'exemplaires. S'adresser à M. P. Lethielleux, Editeur-Libraire, 10, rue Cassette, Paris (VI^e).

**

Pour les étudiants d'Histoire Ancienne et tous les chercheurs passionnés d'archéologie et d'études classiques, et même pour les professeurs des lycées et collèges, un moyen d'information rapide, précis et sûr :

"LE LEXIQUE D'ANTIQUITES ROMAINES", par André Pelletier, Maître-Assistant d'histoire ancienne à l'Université de Lyon - Librairie Armand Colin - Paris - Collection U 2.

Le lexique définit, suivant l'ordre alphabétique, les termes qui désignent les réalités essentielles de l'histoire romaine : institutions politiques, administratives et militaires, faits économiques et sociaux, vie quotidienne et pratiques religieuses, art et urbanisme. N'ont été retenus que les noms communs à l'exclusion des noms de lieux, de personnes... Des références aux auteurs de l'Antiquité, de brèves indications bibliographiques, complètent les articles de ce remarquable ouvrage, illustré de dessins, cartes et plans originaux.

Le même auteur, bien connu des "Amis de Vienne", nous a fait parvenir une analyse de son récent grand ouvrage non encore édité :

VIENNE ANTIQUE DE LA CONQUETE ROMAINE AUX INVASIONS ALAMANNIQUES (II^e siècle avant - III^e siècle après J.-C.), thèse de doctorat d'Etat présentée le 10 juin 1972 devant l'Université de Paris X (Directeur de thèse : Marcel Leglay). Exemplaire dactylographié en deux volumes de 888 pages.

**

Au début de l'ère chrétienne, Strabon écrivait : "De simple village qu'elle était autrefois, bien qu'elle portât le titre de capitale de ce peuple, les Allobroges ont fait de Vienne une ville."

Cette promotion de village au rang d'une ville marque le passage de la Vienne gauloise qu'a étudiée G. Chapotat (*Vienne gauloise. Le matériel de la Tène III trouvé sur les collines de Sainte Blandine, 2 volumes texte et planches, Lyon, 1970*) à la Vienne romaine qui fait l'objet de notre étude. Mais tout le mérite de cette promotion revient autant à Rome, et en particulier à Auguste, qu'aux Allobroges eux-mêmes. C'est Auguste qui fut l'artisan du nouveau quadrillage urbain, celui dont témoignent le temple qui porte son nom et le théâtre des Mystères ; c'est lui qui offrit, comme à Nîmes, l'enceinte et les portes de la nouvelle cité ; c'est sous son règne, semble-t-il, que fut construit le grand théâtre ; c'est en son honneur que les Allobroges reconnaissants élevèrent sur le forum le célèbre temple appelé aujourd'hui temple d'Auguste et de Livie ; enfin

c'est Auguste qui fit franchir le pas décisif à la cité en la promouvant au rang de colonie romaine.

L'histoire des différents statuts juridiques de la cité peut être résolue grâce à trois documents : le discours de Claude en 48, en faveur de l'admission des Gaulois au Sénat, qui est connu grâce à une plaque de bronze retrouvée au XVI^e siècle à Lyon, la Table Claudienne, où Vienne est qualifiée d' "*ornatissima de valentissima*", "très belle et très puissante", des monnaies de bronze frappées au sigle C.I.V., où l'on se plaît à lire *C(olonia) I(ulia) V(iennensium)* ; enfin, une inscription trouvée à Arbin en Savoie, d'époque augustéenne, sur laquelle Vienne porte le titre très officiel de *Colonia Iulia Augusta Florentia Viennensium*. A l'aide de ces quelques jalons, peut être proposée la reconstitution suivante :

Au lendemain de la conquête de la Narbonnaise, Vienne fut rangée parmi les cités sujettes. Elle le resta jusqu'à la fin de la guerre des Gaules. Alors, pour remercier les Allobroges de leur collaboration, César donna à la cité le droit latin, grâce auquel les magistrats, à leur sortie de charge, devenaient citoyens romains. Les effets de cette faveur césarienne durèrent peu ; en 44, après l'expulsion des Italiens installés dans ses murs, Vienne perdait le droit latin qui lui était rendu, trente ans plus tard, vers 16-15, par Auguste. La colonie latine, deux fois fondée, parvenait ensuite, par la grâce de Tibère, ou de Caligula, au rang si envié de colonie romaine.

Les institutions municipales connurent une évolution comparable. Avec le droit latin, Vienne fut administrée par des quattuorvirs. Mais lorsque la cité devint colonie romaine, alors les duumvirs, les uns *aerarii* (finances), les autres *iure dicundo* (justice) remplacèrent les quattuorvirs et s'adjoignirent de nouveaux magistrats, les triumvirs *locorum publicorum persequendorum*, chargés plus particulièrement de l'administration du domaine public de la cité. Avec ses magistrats inférieurs, questeurs et édiles, avec son sénat et son assemblée du peuple, Vienne était administrée comme une petite Rome. Il n'est pas jusqu'aux "provinciaux" qui vinrent, en grand nombre, aux côtés des habitants du chef-lieu, gérer des affaires municipales.

L'histoire économique de Vienne n'avait jamais été décrite. Je l'ai envisagée sous ses aspects traditionnels. L'agriculture est mal connue et surtout inséparable du territoire qui est celui de la cité des Allobroges. Mon effort a surtout porté sur la reconstitution de l'implantation rurale grâce aux vestiges archéologiques, essai bien imparfait mais qui fait ressortir quelques régions plus densément exploitées : Genève, la cluse d'Annecy et la vallée du Fier, la moyenne vallée du Rhône et la basse vallée de l'Isère. Le calendrier rustique de Saint-Romain-en-Gal donne un aperçu des cultures pratiquées. Le caractère méditerranéen de l'agriculture apparaît par la place qu'occupent, à côté des céréales, l'oléiculture et surtout la viticulture, cette dernière produisant le célèbre vin poissé, apprécié des gourmets de la capitale de l'Empire. Mais Vienne nous apparaît avant tout comme un grand centre industriel et commercial : fabrication de céramiques, de plomberie, d'étoffes de lin et de laine, travail de l'os, du bois, de la pierre. C'est une multitude d'ouvriers en activité que nous devinons à travers les documents inertes que les siècles ont découverts, inscriptions ou objets de leur fabrication ; de ces ouvriers, les uns sont esclaves, les autres ingénus, les uns sont indépendants, les autres groupés en corporations. Vienne, capitale gauloise de la plomberie : voilà ce que prouve la présence d'une cinquantaine d'ateliers ; Vienne grand centre de céramique : sigillée, vaisselle allobroge, médaillons d'applique, amphores, bassins, antéfixes, tuiles !

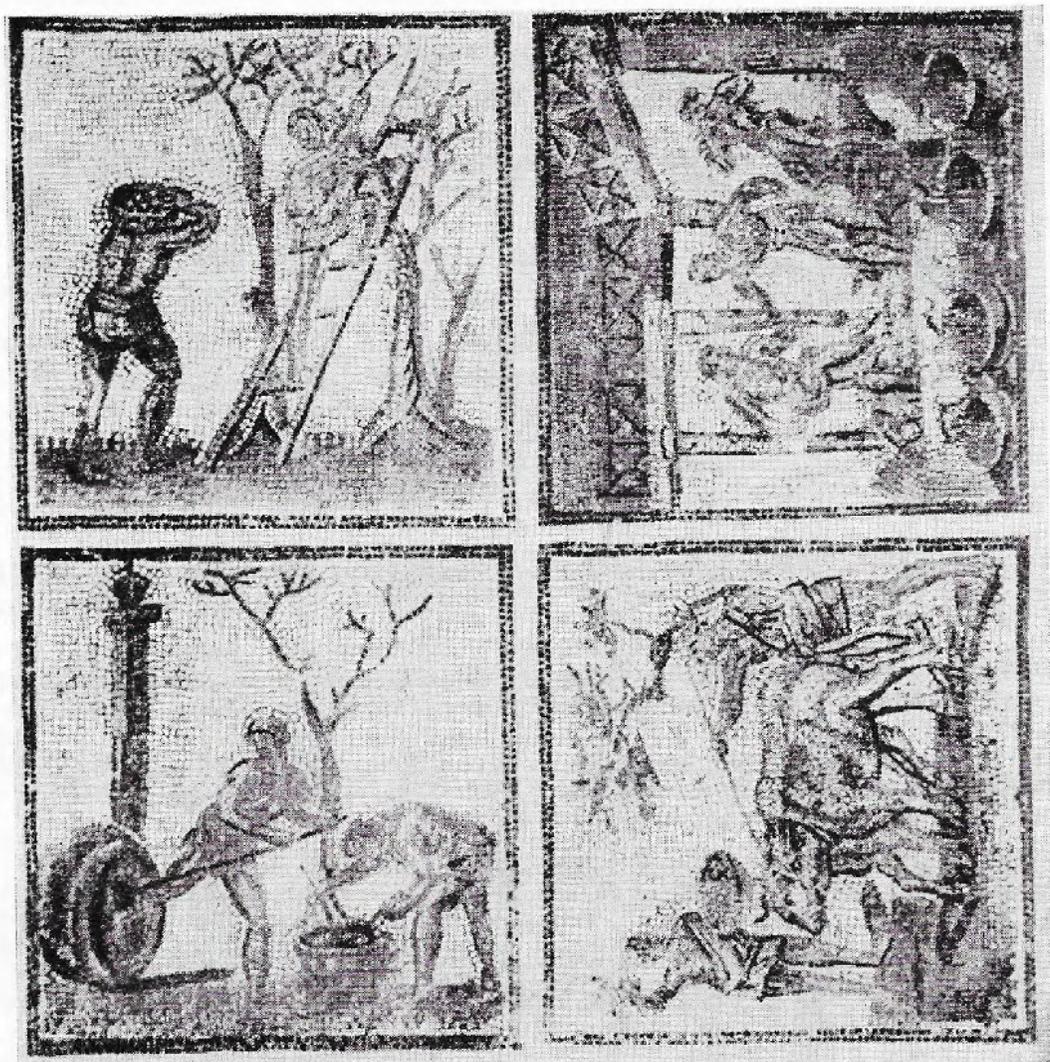
Cette prospérité industrielle repose sur un incessant va-et-vient commercial reliant Vienne à l'Espagne, à la Bretagne, à la Rhénanie, au reste de la Gaule. D'Espagne et de Bretagne arrivent les lingots de plomb qui, transformés à Vienne, sont diffusés sous forme de plaques ou de tuyaux à travers la Narbonnaise et la Lyonnaise. D'Espagne arrivent les amphores d'huile dont une partie est redistribuée. De Grèce et d'Égypte viennent des marbres et des porphyres ; d'Italie, au début de l'Empire, du vin et de la céramique. Outre sa plomberie, Vienne exporte son vin, ses tissus, sa céramique.

Deux remarques sont à formuler à propos de ce commerce. La première est qu'il échappe en partie à Vienne, au profit de Lyon ; en effet, la direction financière du commerce allobroge a son siège à Lyon. C'est la corporation lyonnaise des négociants en vins qui commercialise le vin allobroge ; ce sont les corporations lyonnaises des nautes du Rhône et de la Saône qui ont le monopole de fait, sinon de droit, du transport, sur le grand axe fluvial médian, des marchandises achetées ou vendues par Vienne. Ainsi, même si des Viennois sont négociants en vins ou nautes, c'est à Lyon qu'ils exercent leur activité. Vienne est donc dans une certaine dépendance économique de sa rivale et voisine.

La seconde remarque concerne les fluctuations des mouvements commerciaux. A cet égard, la courbe d'importation d'huile de Bétique est significative : jusque vers 30 ap. J.-C., les importations sont encore faibles ; de 30 à la fin du I^{er} siècle, elles connaissent un essor extraordinaire ; le II^e siècle est marqué par une baisse des importations, d'abord progressive dans la première moitié, puis rapide et définitive dans la deuxième moitié. Au III^e siècle, les importations ont cessé.

A la lumière de ce diagramme que nous considérons comme un excellent baromètre de l'économie viennoise, il serait erroné de porter un jugement global sur celle-ci au cours des trois premiers siècles de notre ère, ceux qu'abusivement on appelle les siècles de la paix romaine. En réalité, à une phase de lent progrès au début du I^{er} siècle, succède une phase de prospérité éclatante de Tibère à Nerva, puis une phase de récession à partir de Trajan, et qui s'accélère après 150. Pour Vienne, les explications, comme nous l'avons montré, sont à chercher dans la perte successive des principaux marchés, espagnols, bretons et rhénans. Mais ce déclin n'est pas particulier à Vienne. Il ne fait qu'illustrer un mouvement plus général qui se manifeste, à des degrés divers, à l'échelon de la Gaule au moins. A partir de l'époque de Marc Aurèle, époque fondamentale à mon avis, l'ère de prospérité, en Gaule, est terminée.

Comme l'histoire économique, l'histoire religieuse de Vienne était à écrire. Je l'ai appuyée sur un recensement aussi exhaustif que possible de tous les témoignages se rapportant aux divinités et aux cultes. Cela m'a permis de dresser un tableau de la fréquentation des dieux par les fidèles. Une première vue d'ensemble de la religion m'avait fait prendre conscience de l'importance des divinités gauloises et de celles qui sont interprétées à la romaine. Aussi me suis-je engagé dans cette étude avec une idée préconçue : celle d'une religion à dominante indigène. Je pense ne pas avoir trahi la réalité en affirmant que cette intuition a été en partie vérifiée. Le groupe des divinités indigènes avec Sucellus, les déesses-mères, Mercure, Mars, constituent bien l'un des groupes les plus importants du panthéon viennois. Mais une place égale doit être faite aux divinités orientales et en particulier à Cybèle. A cet égard, les fouilles que j'ai dirigées sur le sanctuaire de cette déesse de 1963 à 1968 grâce à l'obligeance de M. Leglay, Directeur des Antiquités de la région Rhône-Alpes, ont grandement facilité mon étude. Avec son temple, son théâtre des Mystères unique dans le monde romain, ses nombreuses salles servant à l'initiation



Fragment de la mosaïque " Le calendrier rustique ", découverte en 1890 à Saint-Romain-en-Gal (1^{re} moitié du III^e siècle après J.C. - Musée National d'Antiquité romaine de Saint-Germain-en-Laye)

ou à la réception des fidèles, Vienne apparaît comme l'un des grands centres métroaques de l'Occident. Divinités gauloises d'un côté, orientales de l'autre : la religion reflète ainsi le cosmopolitisme d'une population où les commerçants venus d'Orient, Syriens, Phrygiens, Asiates, cotoyaient l'élément indigène.

Lorsqu'en 275 la ville subit l'assaut des Alamans, l'époque de splendeur était déjà terminée. Dès le début du III^e siècle, le quartier de Saint-Romain-en-Gal, détruit, avait été abandonné. Abandonnée aussi, à la fin du siècle précédent, la plaine méridionale de la rive gauche soumise aux inondations du Rhône. Quant à la prospérité économique, elle n'était plus qu'un souvenir, n'ayant cessé de décliner, passé le milieu du II^e siècle. L'heure du repli avait sonné, celle de la dignité aussi : par leurs réformes, Dioclétien et Constantin offraient à Vienne, pour un siècle, la direction administrative de la Gaule méridionale.

*
**

Nous faisons part d'un compte-rendu de M. J.-F. Grenouiller sur un mémoire fort documenté dont il est l'auteur, sur les :

COMMUNAUTES ET FAMILLES EN BAS-DAUPHINE
DU XVII^e SIECLE A 1815
LES COTES-D'AREY ET SA REGION

(Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu devant l'Université de Lyon II par Jean-François Grenouiller. La Bibliothèque municipale de Vienne en possède un exemplaire.)

L'enchevêtrement des découpages administratifs d'Ancien Régime est complexe dans le cas de Vernioz, Reventin et Les Côtes-d'Arey. Les communautés et leur base territoriale le mandement (division civile) ne recouvrent pas le même territoire que la paroisse (division religieuse). Le Dauphiné fourmille en originalités.

La société rurale, aux XVII^e et XVIII^e siècles, est formée de quatre groupes. Les laboureurs, petits ou moyens propriétaires faisant valoir leurs biens ; deuxièmement les grangers (métayers) qui exploitent les beaux domaines de la bourgeoisie urbaine et sont en général plus à l'aise que les laboureurs. Ensuite les affaneurs (XVII^e siècle), on les appelle journaliers au XVIII^e siècle. Ils mettent leurs bras au service d'autrui. Ils ont souvent un petit bien qui n'est pas assez grand pour leur permettre d'avoir du bétail de labour. Le quatrième groupe est celui des artisans. L'exploitation d'une superficie de terrain plus ou moins grande, plus que la propriété, détermine la place dans la hiérarchie villageoise. Une bonne part du sol appartient à des Viennois. En 1643, ces derniers détiennent 57 % du sol en valeur aux Côte-d'Arey, les habitants n'en ont que 37 %. Dans la première moitié du XVII^e siècle, il semble qu'il y ait une concentration de la propriété rurale entre les mains de la bourgeoisie viennoise. A Reventin, en 1708, c'est 53 % du sol, en valeur, qui est à des notables viennois, le plus souvent des gens de robe que l'on appelle Monsieur ou Monsieur Maître dans les rôles de taille.

Chacun a droit à un titre s'il est un peu notable. A un paysan ou un artisan, on donne du Maître, de l'Honnête ; à un bourgeois du Sieur, Monsieur, Madame et Demoiselle. La dénomination d'un noble, ou de quelqu'un qui en a l'apparence est noble Untel, ou bien Messire que l'on accorde toujours au curé. Souvent ces personnalités et leurs familles se

font enterrer à l'intérieur même de l'église paroissiale et ceci jusqu'en 1763-65.

La production agricole a été examinée, on ne retiendra ici que quelques notations. Les ressources en bois de la région permettent le développement de l'industrie de l'échalas. L'élevage du ver à soie au XVIII^e siècle fournit un complément de ressources appréciable ainsi que le nourrissage des enfants. En général, ceux-ci sont originaires de Vienne ou de Lyon. Après 1793, on ne rencontre plus un seul enfant lyonnais dans la région. Est-ce une suite du siège de Lyon qui constitue un évènement politique capital dans cette ville.

Un des "grands évènements" des Côtes-d'Arey consiste dans le passage du roi Louis XIII le 21 juillet 1629 au retour du siège de La Rochelle après avoir accordé la Grâce d'Alais. La magistrature "municipale" est le Consulat. La Communauté se réunit sur la place publique pour délibérer. Les préoccupations de l'Assemblée sont sensiblement les mêmes que celles d'un actuel Conseil Municipal. Cependant, les Procès de Droits Seigneuriaux (au XVII^e et au XVIII^e siècles) sont une constante de la vie locale. Par ailleurs, on a retracé le déroulement de la Révolution Française et de l'Empire dans les trois communes précitées. Les fêtes font partie de la vie publique ; on constate que les plus privées d'entre elles, les mariages, ont lieu de préférence le mardi pendant tout l'Ancien Régime.

Allant plus loin, on a tenté de découvrir la culture et la sensibilité des habitants. De 1700 à 1750 : 6 % des hommes et 2 % des femmes aux Côtes-d'Arey savent signer leur acte de mariage. L'analphabétisme sera presque aussi grand vers 1815. La culture se réduit à un ensemble d'usages. Par exemple, le mode d'attribution et la répartition des prénoms aux nouveaux-nés. Seulement 16 % des enfants ont un prénom librement choisi par leurs parents, les autres portant le prénom de leur parrain ou de leur marraine. On n'attribue qu'un seul prénom, les prénoms doubles (Louis-Charles par exemple) ne paraissent qu'aux environs de la Révolution. Il y a très peu de prénoms révolutionnaires dans les campagnes car cette pratique est avant tout urbaine. Toutefois, on en trouve quelques-uns associant un prénom du calendrier romain et un prénom du calendrier républicain. Sous cet angle là, la Révolution française ne semble pas bouleverser les traditions.

La mentalité, toutefois, change vers les années 1770. Cette modification se manifeste par une décadence de l'autorité parentale et un nombre beaucoup plus fort de naissances illégitimes. La peur du notaire ou du curé, auxquels on devait faire une déclaration de grossesse dans ce dernier cas a dû diminuer.

Bien saisir la pratique religieuse est ardu. L'application effective des décrets du Concile de Trente a lieu entre 1650 et 1700. A partir de ce moment, l'administration du sacrement de baptême devient essentielle. On semble craindre de plus en plus de voir mourir des enfants sans baptême. Auparavant on ne baptisait pas toujours les enfants immédiatement après leur naissance. D'autres changements dans la pratique religieuse se dessinent vers 1765 : les hommes de Reventin refusent de porter les bannières aux processions. La Révolution voit le clergé assez favorable au mouvement dans le Viennois.

La population a semble-t-il une attitude modérée dans les conflits religieux : pas de bandes de profanateurs et en apparence peu de prêtres réfractaires. Les interférences du religieux et de l'attitude devant la vie ont été recherchées.

L'évolution de la population et son comportement face à la vie dans les paroisses de Saint-Martin, des Côte-d'Arey et de Saint-Mamert (on

restaure actuellement la chapelle de Saint-Mamert qui remonte au XI^e siècle) ont été analysés en détail en partant des Registres Paroissiaux commençant en 1605 aux Côtes et en 1656 à Saint-Mamert.

Le nombre moyen des naissances, au XVII^e siècle à Saint-Martin-des-Côtes est supérieur au nombre moyen du XVIII^e siècle qui stagne. Il ne paraît pas y avoir eu de famines ni de disettes si graves qu'elles aient bouleversé l'évolution de la population. La courbe séculaire des naissances suit l'évolution " nationale ". Il n'y a pas au XVIII^e siècle de " révolution démographique ", c'est-à-dire une explosion de la natalité dans le courant de ce siècle. Mais après un siècle de stagnation, le " boom " des naissances survient dès 1790.

L'examen des actes de baptême (naissance) a permis de connaître l'origine géographique des parrains et marraines. Ce qui donne une idée de l'espace où vécurent les Côtarins de ces deux siècles. Les relations s'effectuent dans un rayon de vingt à vingt-cinq kilomètres et guère au-delà. De 1605 à 1815, il n'y a pas de changements notoires, on remarque une grande dépendance à l'égard de la ville de Vienne et l'absence ou presque de rapports avec l'autre rive du Rhône. Les principaux courants migratoires, passant par Vernioz, Reventin et les Côtes, se dirigent du Sud et du Sud-Est de la région en direction de Vienne et même de Lyon, villes attirantes. Les errants et mendiants empruntent les mêmes chemins que ceux qui vont chercher du travail à Vienne. Mais en général, ils arrivent de plus loin que les autres : Vivarais, Valloire, Galaure, Alpes et accessoirement plaine de Bièvre. Les mineurs de la Poype à Reventin (mines de Blumenstein) sont originaires des pays germaniques. Quant à la population résidente, elle est très mobile, la plupart du temps elle n'émigre que vers la paroisse voisine.

L'analyse plus fine des divers aspects de la démographie a montré qu'après 1780, l'âge moyen au mariage augmente : il passe chez les hommes de 25,3 ans à 27 ans et chez les femmes de 23,5 ans à 24 ans. La différence d'âge entre les époux est en moyenne de cinq ans. L'âge au mariage de plus en plus tardif n'implique pas un accroissement corrélatif de la " vertu " chez les futurs mariés. Pour la période 1605-1815, les conceptions pré-nuptiales représentent 14,2 % des premières naissances et de 1780 à 1815 : 30 %. La natalité est forte sans être excessive. Entre 1780 et 1815, il y a un développement certain de la contraception. La fécondité est assez peu élevée au XVIII^e siècle, ce qui l'oppose à celle plus forte des régions du Nord de Lyon et la rapproche de celle du Sud-Ouest. Les femmes du Viennois ont en moyenne un enfant tous les trente mois, alors que leurs contemporaines de Bretagne accouchent tous les vingt mois. L'étude des taux de mortalité est peu probante : un enfant sur deux de ceux qui meurent avant un an — et ils sont nombreux — n'est pas enregistré dans les Registres Paroissiaux.

Ce compte rendu est fait de notes éparses sur un travail qui ne saurait être que l'ébauche d'une étude d'ensemble sur le Viennois et Vienne aux XVII^e et XVIII^e siècles.

J.-F. G.

"LE PRINCE D'AQUITAINE", de notre sociétaire Madame Hélène Rivière - Recueil de nouvelles - Editions José Millias Martin à Paris - 1972.

Aux Editions des "Paragrapes Littéraires" à Paris (1), vient de sortir un recueil de contes et nouvelles, intitulé "Le Prince d'Aquitaine", dû à la plume de Madame Hélène Rivière.

Hélène Rivière n'est pas une inconnue pour nous, puisqu'elle fut notre compatriote pendant plusieurs années, son mari assumant à Vienne les fonctions d'Inspecteur Central aux Télécommunications. La retraite venant, ils n'ont pas quitté la région, et se sont retirés dans ce Forez viennois si bien décrit par l'Abbé Batia, et suivant peut-être en cela le conseil d'un poète local :

" Saint-Pierre-de-Bœuf, en étage,
Adosse ses vieilles maisons.
Arrête-toi, tu serais sage
D'y passer toutes tes saisons."

Lors de son séjour à Vienne, Hélène Rivière publia "L'Etoile à cinq branches", recueil de poèmes couronné par l'Académie Française, puis un petit essai consacré au grand écrivain provençal André Suarès. Car Hélène Rivière est invinciblement attirée par la Provence, berceau de sa famille, et thème de son inspiration. Cette prédilection se remarque dans la plupart des récits du "Prince d'Aquitaine" dont le premier donne le titre à l'ouvrage.

Ainsi que l'écrit son préfacier, poète lui-même et Chancelier de l'Académie Rhodanienne des Lettres :

" Un conteur, un nouvelliste, né poète, ne peut s'empêcher de sacrifier à l'autel des Muses, même quand il n'écrit pas "en lignes inégales"...

Hélène Rivière n'y a pas manqué.

" ...Car l'important, c'est toujours la Poésie... Et vous l'admirez sans réserve dans cette prose rythmée, délicatement pensée, harmonieusement offerte aux plus difficiles, qui sauront y prendre un plaisir extrême."

Le recueil est illustré par Jean-Marcel Héraud, artiste-peintre de Serrières, qui vient de réaliser les vitraux de la nouvelle église du Point-du-Jour à Lyon.

Hélène Rivière, responsable bénévole de la "Bibliothèque pour Tous" de Saint-Pierre-de-Bœuf attend la sortie imminente d'un recueil de poèmes aux Editions Subervie, à Rodez, et prépare, conjointement à une anthologie sur les Alyscamps d'Arles, une monographie sur le village de Saint-Pierre-de-Bœuf.

**

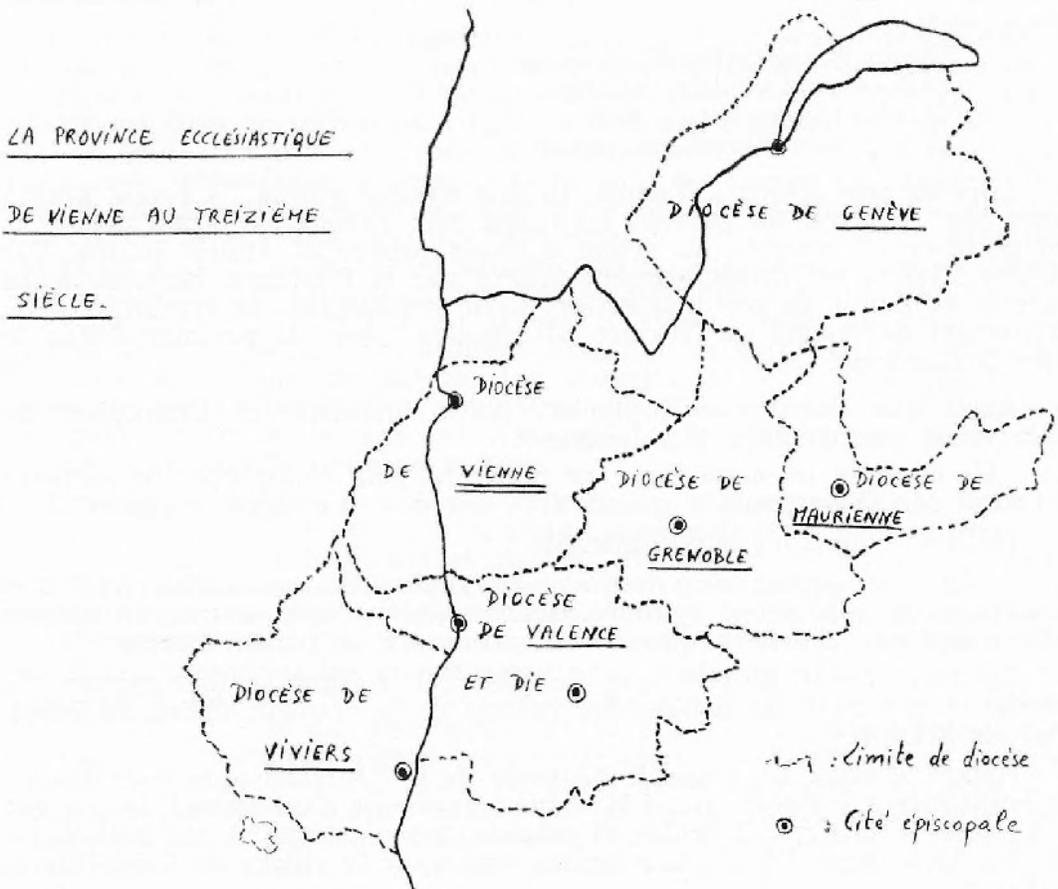
A PARAÎTRE EN 1973

Abbé Boisset : Thèse de théologie soutenue en 1972 à l'Institut Catholique de Paris : "VIENNE EN SA PROVINCE, UN TEMOIGNAGE DU XIII^e SIECLE", doit être publiée aux Editions Beauchêne, courant 1973.

Attirés vers Lyon par le flux de la voie expresse, éloignés de la Préfecture, comment, Viennois, imaginer que Vienne était jadis métropole d'une vaste province, étalée du nord des Alpes jusqu'aux plateaux du Vivarais ?

(1) En vente à la librairie Blanchard à Vienne.

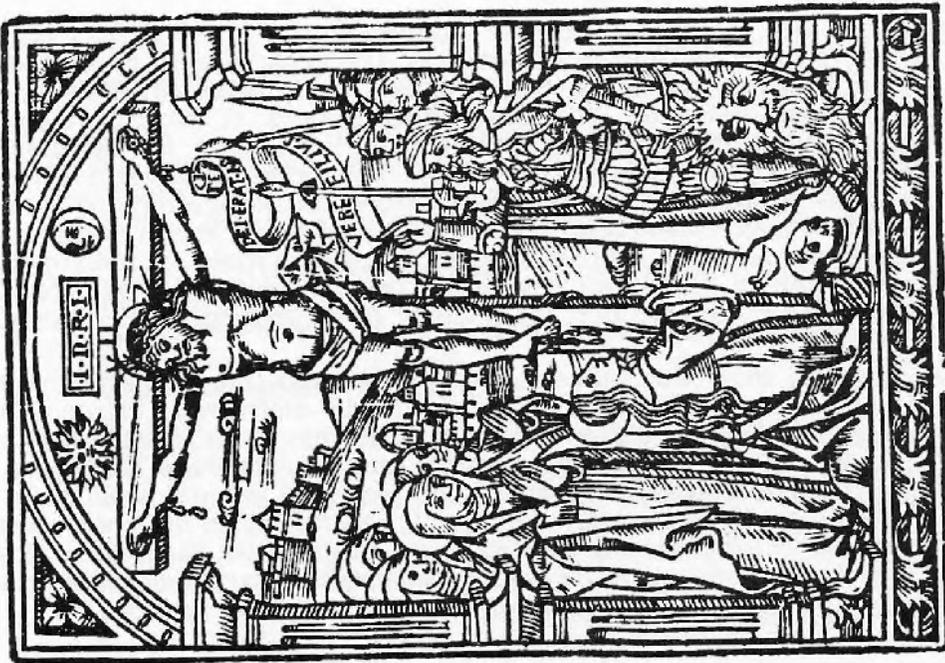
La puissance de la métropole, éclatante aux premiers siècles, avait, à la fin du XIII^e siècle, un moindre rayonnement, limité au domaine ecclésiastique. L'autorité de l'archevêque de Vienne s'étendait alors sur les diocèses de Genève, Maurienne, Grenoble, Valence et Die, Viviers... Selon l'usage du temps, les évêques d'une même province ecclésiastique se réunissaient en concile à intervalles réguliers pour délibérer et prendre des décisions adaptées aux problèmes de leurs diocèses. Un document original d'une telle assemblée célébrée en 1289 à Vienne a été l'occasion d'un aperçu sur la vie de notre ville et de ses environs à cette époque et sur ses relations avec d'autres cités.



Plusieurs d'entre elles étaient en effervescence : à Genève, le comte de Savoie, désireux d'annexer la ville à ses territoires, prend le parti des citoyens contre l'évêque ; à Die, le comte de Valentinois mène une politique analogue ; Viviers vient de passer sous la mouvance royale, abandonnant une dépendance théorique à l'Empire. Et que dire des difficultés de la vie des fidèles ! L'hérésie s'infiltré ; les guerres, telle celle qui oppose le dauphin au comte de Savoie, dévastent les prieurés ; partout, l'indépendance des églises est menacée par les seigneurs laïcs. Il faut réagir !

Et c'est ainsi qu'en l'automne 1289, chacun quittant sa cité, les évêques enfourchent leurs montures pour se rendre auprès de Guillaume de Livron, l'archevêque de Vienne. Seul l'évêque de Maurienne s'abstient ; c'est

Etrus palmier miser
 ratione diuina et sacrosancte
 sedis aplice gratia Archiepiscopus
 et comes Atonenſi. abbasq; san-
 cti A beuderij ac de romants/
 Ovarimus Galliarū atq; pri-
 matū primas/ in nostra et alijs
 ſeptē prouincijs et indulto apoſtolico vices ſum-
 mi pōtiſicis gerēs/ vniuerſis et ſingulis dominiſ
 Abbatibus/ Prioribus/ Decanis/ Prepoſitis/
 Archidiaconib⁹/ parochialib⁹ eccleſiarum Re-
 ctoribus; ac prebiteris et clericis nobis ſubditis
 preſentes lras inſpecturis ſalutē ſempiternam in
 domino. Cura ſuſcepti paſtoralis officij aſſidue
 nos ſollicitat et admonet/ vt ſubditos noſtros ad
 bene beateq; viuendū doceamus; vt de ouibus
 gregis nobis a deo cōmiſſi/ in extremo iudicio ra-
 tionē et reliqua reddere valeamus. Licet em̄ bo-
 ne memorie predeceſſores nſi archiepiſcopi plu-
 ra/ laudabiliq; ad bonitatem vcl morum gra-
 uitatem correctionēq; ſcelerū/ ſtatuta tam pro-
 uincialia q̄ ſynodalia ediderint/ et illa obſerua-
 ri mandauerint. Attamen (quod dolenter referē-
 dū eſt) tam per ignorantia illorum q̄ negligentia
 aut alſ/ non fuerint debite obſeruata/ ſic q; ſcanda-
 la orta fuerunt et ortuntur/ iurisdictione eccleſiaſtica
 opprimis/ dignitas ſacerdotalis viſeſcit et negli-
 git/ ac totus ordo eccleſiaſticus ꝑ funditur. Pro-
 A ij



Statuts synodaux de Pierre Palmier, en 1530, reproduisant les décisions du Concile de Vienne (Grenoble, B.M. 41121)

prudence : la signature de décisions hostiles à son voisin le comte de Savoie pourrait avoir de fâcheuses conséquences. Belle figure que l'archevêque de Vienne ! Homme conciliant, jouissant en son diocèse d'une indépendance à peine entamée par le pouvoir du dauphin, libéral envers les habitants. C'est dans la cathédrale que se réunissent d'abord les évêques pour l'ouverture solennelle du concile ; des abbés de monastères, des délégués des chapitres des églises cathédrales et collégiales ont une place d'honneur ; un grand concours de peuple participe aux prières de la liturgie initiale. Mais le dauphin séjourne dans la ville, attentif à recueillir les moindres nouvelles. Pire encore : le comte de Savoie envoie un représentant qui pénètre dans la salle du palais de l'archevêque où ont lieu les délibérations et menace l'assemblée. Malgré ce climat lourd, trois jours plus tard, le 18 octobre, fête de saint Luc, les statuts, précédés d'un long préambule, sont proclamés publiquement dans la cathédrale. Chaque évêque en reçoit, sur parchemin scellé, le texte qu'il emporte avec lui. Traversant les troubles des guerres de religion puis de la révolution, l'exemplaire de l'évêque de Viviers fut finalement préservé (2).

Les soixante-huit statuts sont un bon reflet des préoccupations du temps et de la vie quotidienne. Certains ont trait à la défense des privilèges de l'Eglise : nul officier laïc, est-il rappelé, ne peut porter la main sur quiconque s'est réfugié dans une église ni empêcher que le curé ne lui procure des vivres ; la justice ecclésiastique doit s'exercer sans contrainte : justice écrite, elle offre plus de garanties que celle des seigneurs et les gens y ont volontiers recours. D'autres statuts illustrent quelle était la vie des fidèles : il est interdit désormais, pour le baptême des nouveaux-nés, de les plonger dans la cuve baptismale car le salut de l'âme respecte la santé du corps ; les prêtres doivent recevoir un entretien convenable afin de pratiquer l'aumône et l'hospitalité. Plusieurs décisions étonnent par leur dureté : envers les juifs, envers les parjures... et envers les usuriers. Toutefois, quels traits étaient-ils spécifiques de nos régions ? Les canons des conciles provinciaux, du Sud-Est en particulier, se copient les uns les autres.

L'application des statuts suscita des troubles parmi les seigneurs laïcs et les citoyens, surtout à Genève, Valence et Die. Les fidèles eux-mêmes regrettaient les mesures méfiantes prises envers les religieux franciscains ou dominicains qui, par leur vie apostolique, étaient si proches d'eux. Le Pape, informé, manifesta son mécontentement. Pourtant, les décisions d'une portée pastorale et positive — réforme des prieurés, de la vie des paroisses, etc. — exerçaient une influence profonde. Longtemps, d'autre part, les statuts furent invoqués : pendant le XIV^e siècle, on s'adresse encore à l'archevêque pour qu'il réaffirme le droit ; mais la métropole intervient sans vigueur. Quant au concile, le texte en est renouvelé, édité avec soin, par deux archevêques de Vienne pour leur propre diocèse, en 1478 et 1530.

Les documents originaux de conciles provinciaux sont relativement rares et celui-ci concerne Vienne dont le rôle de métropole, effacé, n'a pas perdu toute réalité au XIII^e siècle. Ces statuts nous interrogent : comment ces évêques, seigneurs temporels, parfois hommes de guerre compétents, jaloux de leurs droits, volontiers portés à user d'excommunications, étaient-ils en même temps soucieux de la croissance de la foi chez les fidèles, pieux et miséricordieux ? Mais qui saurait, à travers les mentalités de chaque époque, faire passer un scalpel entre les exigences évangéliques et les engagements temporels ?

"ETUDES D'ART ROMAN" aux Publications de la Sorbonne - Série "Etudes" tome 3 - Recueil d'études publiées par Georges Gaillard - Presses Universitaires de France.

Trois des études sur l'Art Roman publiées dans cet important et savant ouvrage ont traité à l'Art Roman Rhodanien (pages 369 à 390). L'une d'entre elles a pour titre "La date des travées romaines de l'ancienne cathédrale Saint-Maurice de Vienne". Après un très intéressant rappel historique de la place qu'occupait l'église de Vienne au XII^e siècle, et un examen comparatif de l'architecture des travées romanes de notre ancienne cathédrale, ainsi que la sculpture des chapiteaux, l'auteur, se rapprochant des conclusions de M. Vallery-Radot, avance une date précoce de construction qu'il situe au début du XII^e siècle et non au milieu, comme il est coutume de la faire avec Bégule. Il conclut : "Vienne a vraisemblablement été l'un des centres créateurs de l'art roman".

Les deux autres études intéressant Vienne et sa région ont pour titre : "Essai de classement des sculptures delphino-rhodaniennes au début de l'époque romane" et "Le tympan de Saint-Alban-du-Rhône".

**

Un important rapport du professeur Pierre Senay sur les "CAMPAGNES DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES EN 1970 ET 1971 A L'ODEON ROMAIN DE VIENNE" dans "Cahier des Etudes Anciennes" n° 1 - 1972, a été publié sous la direction du professeur Senay à Trois-Rivières, Québec - Presses de l'Université du Québec. Rapport publié pages 164 à 196, qui est accompagné de nombreux plans et photographies des fouilles assurées par le professeur Senay et son équipe d'étudiants canadiens français à l'Odéon de Vienne.

Signalons aussi :

— Dans la collection U2, Editions Armand Colin, série Histoire Ancienne, deux ouvrages dont la lecture doit aider à mieux comprendre Vienne et dont les auteurs nous ont bien souvent donné des preuves de l'intérêt qu'ils portent à notre ville :

"LA RELIGION ROMAINE", textes choisis et présentés par Marcel Leglay, professeur d'histoire romaine à l'Université de Paris X, ancien directeur de la circonscription archéologique Rhône-Alpes.

— Chez Desclée-Brower, éditeurs à Paris :

"SHALOM... CHRETIENS A L'ECOUTE DES GRANDES RELIGIONS", textes choisis et présentés par notre compatriote le R.P. Henri Dalmais, Professeur à l'Institut Catholique de Paris, grand voyageur, spécialiste de l'Orient et l'Extrême-Orient. Le père Dalmais est originaire de Vienne où il a gardé de solides relations amicales. Ami fidèle de Vienne, nous lui sommes redevables de plusieurs conférences et de nombreux contacts parisiens.

**

A l'occasion du 70^e anniversaire de M. le Doyen Adrien Bruhl, titulaire de la chaire d'Antiquités Nationales à l'Université Lyon II, ancien directeur des Antiquités Historiques de la circonscription de Grenoble, puis de Lyon, un comité s'est constitué pour lui offrir un volume de

MELANGES D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE
LYONNAISES

Trente collaborateurs ont accepté d'apporter leur contribution à cette œuvre qui sera publiée par la *Revue Archéologique de l'Est*.

Les personnes intéressées et qui ne sont pas abonnées à la Revue Archéologique de l'Est peuvent faire parvenir le montant de leur souscription, fixé à 40 F à l'adresse suivante :

R.A.E., 5, rue du Docteur-Maret - 21000 Dijon - C.C.P. Dijon 1268-33.

Chronique Théâtrale

Notre vieux Théâtre Municipal a dû fermer ses portes au public au mois d'avril 1971, en application d'une décision prise par la Commission de Sécurité. Depuis, des travaux importants ont été entrepris pour la réfection complète de la toiture et la mise en conformité de la scène. Le confort de la salle et l'aspect général du Théâtre vont recevoir des améliorations. C'est donc d'un Théâtre rénové que notre Ville aura l'avantage de disposer dans un délai que tous ici souhaitent le plus court possible.

Du fait de ces travaux, il n'y a donc pas eu de représentations sur la scène municipale au cours de la saison 1971-1972, et il n'a pas été possible d'y organiser un programme pour la saison en cours 1972-1973. Pendant cette fermeture forcée, des initiatives se sont développées pour maintenir dans notre Ville une certaine activité culturelle.

C'est tout d'abord la Comédie de Vienne, devenue Troupe permanente professionnelle depuis 1971 qui a donné une série de représentations de théâtre en utilisant tout d'abord la scène de l'Amicale Laïque, montée Saint-Marcel, puis au cours de la présente saison en utilisant un dispositif scénique dans la Salle des Fêtes de la place Miremont. Citons parmi les réalisations de cette jeune Compagnie : *Georges Dandin* de Molière, *La Famille Tott*, *Les Nonnes* ; et pour la présente saison : *Le Serviteur de deux Maîtres* d'après Goldoni, *Who is Who* (création) et enfin *Escorial*.

Pendant l'été 1972, un spectacle de plein air a également été donné sur nos places publiques par la Comédie de Vienne avec "*Le Mari Confondu*" de Molière.

De son côté, le Comité des Fêtes de la Ville, en même temps qu'il assurait l'organisation d'une brillante saison musicale dont le sommet fut certainement le *Magnificat* de J.-S. Bach interprété à la Cathédrale Saint-Maurice par 140 exécutants placés sous la direction de Paul Kuentz, s'efforçait de donner au public viennois quelques représentations en des lieux divers de la Ville. Nous citerons dans l'ordre du calendrier :

- *Les Précieuses ridicules* et *La Jalousie du Barbouillé*, de Molière, en plein air sur l'esplanade du Théâtre, par la Compagnie René Lecacheur de Saint-Etienne.
- Un montage *Poésie et Chansons* sur la condition de la Femme par Catherine de Seynes, salle du Club Léo-Lagrange.
- Une *Soirée poétique* par Pierre Casari, au Château de Seyssuel.
- Un montage de *Eric Eychemme* sur Verlaine et Rimbaud, salle du Club Léo-Lagrange.
- *Capitaine Fracasse*, dans une grande mise en scène, au Théâtre Romain par la Compagnie du Cothurne de Lyon.

Par ailleurs, le Comité des Fêtes a maintenu le passage à Vienne des Conférences *Connaissance du Monde*, en les organisant au Cinéma "Le Paris" et a ajouté à son programme trois autres conférences : avec

Frédéric Pottecher sur la Justice, avec *Haroun Tazieff* sur les Volcans et le Professeur Crétin sur les Institutions du Marché Commun.

Au cours de cette année écoulée, la *Danse* a retrouvé à Vienne la faveur d'un nombreux public avec le spectacle des *Ballets Blaska* au Théâtre Romain. Cette soirée a laissé le souvenir d'une représentation de très haute qualité.

Le Comité des Fêtes a aussi favorisé au cours de la dernière saison d'été l'organisation d'une Opérette, "*La Route Fleurie*", qui a été présentée sous chapiteau au Champ de Mars, deux soirs de suite. Ce fut un succès complet d'affluence.

Pour revenir au théâtre lui-même, nous rappellerons qu'il a connu à Vienne depuis une époque déjà fort ancienne de grands succès, puis des éclipses de faveur en raison notamment de la concurrence de nouvelles distractions, qu'il a connu aussi des polémiques, parfois plaisantes, sur tel ou tel spectacle inscrit à son programme. Il demeure cependant que l'endroit où il se trouve au cœur même de la Ville est remarquablement bien situé et que grâce peut-être au rajeunissement de l'Art Théâtral, cet art vieux comme le monde et si riche d'idées, de témérité, de surprises, il retrouvera demain et pour longtemps encore dans un cadre rénové, une flatteuse notoriété et l'enviable auréole de ses plus belles journées d'autrefois.

Jacques GUYAMIER

Chronique Musicale

DE LA MUSIQUE A VIENNE, PARLONS LIBREMENT

Parler musique en ce début d'année 1973, évoquer l'activité artistique de notre cité, est certainement se livrer à un bilan quelque peu décevant. Mais à vouloir toujours se voiler la face, à vouloir embellir les choses, ne va-t-on pas à l'encontre de ce qui doit être dit et de ce qui doit être fait ?

Les maux qui affectent la la Musique en général sont des maux profonds. Les analyser dans un contexte général est chose déjà faite. Vienne n'échappe pas à cette désaffection. Tous les pays en souffrent, mais plus spécialement ceux du "monde latin" auquel nous sommes cependant si profondément attachés les uns et les autres. Il n'est qu'à voir, par exemple, la place importante que tient la musique dans un pays comme l'Allemagne. Sept orgues dans une seule des classes de l'Ecole de Musique d'Esslingen, ville jumelle de Vienne ! Sans doute le climat y est-il pour quelque chose !

N'ayons pas la prétention de vouloir analyser en quelques lignes les causes du mal. Chacun sait bien qu'en se détournant de la musique, c'est de l'effort que l'on se détourne. A quoi bon pratiquer soi-même un instrument puisque le microsillon apporte à domicile tout ce que l'on peut souhaiter. Mais, les jeunes de ce temps savent-ils de quelles satisfactions profondes ils se privent et quels bienfaits ils peuvent en retirer ?

Il n'est ici question que d'examiner le problème sur le plan local où depuis vingt-cinq ans, on assiste à un recrutement très réduit dans toutes les disciplines musicales. Si des efforts privés sont accomplis et des efforts non négligeables, la collectivité n'en ressent nullement les effets. Nous sommes loin de posséder des ensembles dignes de cette vieille et noble Cité !

Que l'on veuille bien nous excuser d'évoquer une expérience personnelle, mais la présidence durant cinq années des Jeunesses Musicales de France, entouré d'une solide équipe, ne nous a guère apporté les résultats que nous étions en droit d'en attendre. A chaque audition, à chaque récital, il fallait bien constater que la plupart de ceux qui ont pour mission d'enseigner ou de vulgariser la musique, étaient absents. Jean-François Paillard ne nous disait-il pas un soir : "Trop de musiciens ne voient pas plus loin que le bout de leur instrument !".

Or, la Musique, c'est toute une culture ! Suivant le mot de Bernard Gavoty, "elle est un livre jamais fermé mais ouvert à la page voulue, au moment voulu, dans l'atmosphère voulue". A ce prix seulement de grandes joies sont offertes à qui sait les recevoir !". La Musique ! Toute une vie s'en trouve enrichie. Elle est la compagne fidèle des heures d'espoir, elle est celle des heures plus sombres. Un vieil air réentendu fait remonter à l'esprit et au cœur des souvenirs oubliés. Quelle merveilleuse richesse que de l'avoir à ses côtés !

Ici, l'espoir nous est venu avec les auditions données dans les églises et qui se sont poursuivies à une belle cadence. Des organistes de grande renommée se sont succédés à la Collégiale Saint-Louis (maintenant appelée Saint-André-le-Haut), en attendant que la Primatiale des Archevêques nous offre un instrument digne d'elle. Des auditions de qualité ont été données tant à l'Abbatiale Saint-André-le-Bas qu'à la Cathédrale.

Les réparations que l'on effectue au Théâtre Municipal n'ont pas permis que des récitals y soient donnés. Le Comité des Fêtes s'est replié dans la grande salle d'honneur du Château de Seyssuel qui s'est récemment prêtée à la très belle audition du Quatuor de Musique de Chambre de la Ville de Prague. Mais, là encore, ne se retrouvait que le petit groupe de fidèles, plus à l'aise, moins dispersés qu'au Théâtre.

La musique ne doit pas être seulement à la portée d'une seule élite. Chacun peut se livrer à la pratique d'un instrument et quantité de jeunes peuvent recevoir son message. Seule, elle peut nous permettre de sortir de l'habituel quotidien et nous faire vivre mieux.

Jean BOUVARD

Chronique des Arts

L'année 1971 s'était terminée par deux expositions intéressantes à la Galerie de l'Atelier ; les nécessités de l'impression ne nous avaient pas permis d'en rendre compte, mais il n'est pas possible de les passer sous silence.

Dans deux techniques bien différentes excellent : Madame Lydie Chapuis pour les céramiques, Marinette Alexanian pour la peinture et spécialement dans l'art si difficile de l'aquarelle, la première en nous présentant des grès, des objets de terre cuite et des émaux blancs d'une grande délicatesse, la seconde en exprimant sa pensée dans des rythmes abstraits qui nous touchent parce que leur perfection est capable d'émouvoir la sensibilité de chacun de nous en évoquant " Misère ", " Evasion ", " Plénitude " ou " Allégresse ".

Le peintre et professeur Pierre Delorme qui dirige avec la compétence que l'on sait les travaux de ses élèves, n'est pas prodigue de ses expositions personnelles ; il s'efface devant ses chers élèves et c'est avec le plus grand plaisir que nous avons admiré à la Galerie de la Pyramide un ensemble de ses œuvres dans un cadre qui met en valeur son beau travail où se mêlent quelques beaux nus à de nombreux paysages et portraits ; les coins les plus pittoresques de notre bonne ville sont là illustrés avec ce grand talent qui nous incite à aller les revoir sur place, parce que souvent, nous, Amis de Vienne, passons près d'eux, vivons au milieu d'eux sans en apprécier la beauté et le charme : il en est ainsi de la place Jouvenet, de la Vieille Halle et de nos marchés si vivants et si colorés.

Mais voici qu'au début de cet an 1972, au mois de février, sitôt décrochés les œuvres du maître, reflourissent aux cimaises de cette même galerie, les œuvres des artistes de l'Atelier qui sont nos amis depuis tant d'années : Rose-Marie Baudet, la fleuriste Marie-Lise Thomas, Louis Ronjat et Jean Brisé qui a quitté notre ville mais dont nous retrouvons les œuvres si pleines, si savantes, avec plaisir et Matis aux puissantes compositions et les luisantes poteries de Lydie Chapuis dont les émaux jettent des lueurs çà et là et d'autres...

Ils étaient douze, douze bons apôtres de l'art à Vienne, qui viennent nous proposer de mettre dans nos maisons un peu de beauté.

Jeune espoir de la peinture, Jack Joannan nous a convié au mois de mai à son exposition à l'Hôtel de la Poste. Ses tableaux à l'huile manquent encore un peu de construction et de rythme, mais ça viendra. Ces dessins aquarellés ont davantage retenu notre attention.

La salle d'exposition de la Galerie de la Pyramide a ceci d'agréable, c'est qu'elle permet à des talents divers de s'y manifester sans se gêner mutuellement ; qu'il est donc agréable et reconfortant à notre époque où nous sommes submergés par la pacotille de retrouver de bons artisans qui connaissent à fond leur beau " métier ". Nous avons été touchés par ce rappel des bons ouvriers de jadis, de ces Compagnons du Tour de France qui, avant d'être confirmés par leurs pairs devaient obligatoirement produire un " chef-d'œuvre " qui justifiait de leur talent et de leur capacité. Le premier barbouilleur venu n'était pas reconnu et acclamé " Maître

Peintre", il ne suffisait pas de tordre un bout de fil de fer garni ou non de boulettes de glaise pour être sculpteur ni d'assembler deux bouts de bois pour se dire ébéniste ! C'est pourquoi nous avons salué la présence de ces artisans très artistes et d'abord parfaits ouvriers avant d'être artistes que sont F. Birochon ébéniste et Jean Perréon menuisier et oui, vraiment maître charpentier, et Odette Giroud, artisan d'art, et les œuvres sortant des mains d'Olivier Giroud, grès tournés, porcelaines décorées, fers vraiment forgés, enfin tout un ensemble de créations, sans oublier le magnifique Toros et les objets de M. de Valence, tout cela d'une grande qualité, ne découlant pas de l'absurde, de l'incompétence manifeste ou d'un parti pris de se moquer de gens que l'on prend volontiers pour des imbéciles.

Vibrante de couleur fut l'exposition très appréciée d'Amalvy, qui, autodidacte, "entré en peinture" en 1939, ainsi que nous l'apprend le catalogue, est présent à de très nombreuses expositions, tant en France qu'à l'étranger. Très haute en couleur, sa peinture ne manque pas de puissance, les rapports des tons, malgré leur violence, étant très étudiés. Seuls seront déçus ceux qui voient la Provence délicate, discrète, dans ses tons gris bleu sous son ciel indulgent.

D'un tout autre genre, mais bien intéressante aussi, l'exposition à la Salle des Fêtes : Théâtre et Ecriture dramatique. Elle n'était pas sans rappeler cette remarquable exposition de "Vingt ans de décor théâtral en Grande Bretagne" que le British Council nous avait offerte il y a deux ou trois ans. Car là aussi nous avons admiré les dessins pour des costumes de théâtre, les maquettes de décors. Mais ce qui nous a davantage encore impressionné, c'est, dès l'entrée, retrouver l'inoubliable souvenir de Gaston Baty, ce Lyonnais qui aimait tant notre région, qui repose maintenant non loin de Vienne, à Pélussin, où il possédait ce petit domaine de La Méranie et où il se reposait de la vie fiévreuse et parfois décevante qu'il menait à Paris. Ce grand metteur en scène tant admiré, tant critiqué, admirait le style intérieur de notre petit Théâtre de Vienne, parlait en homme averti de notre grand théâtre antique, fait, disait-il non pas pour jouer des tragédies, mais pour du grand spectacle de danse et de mime du genre, dirions-nous, Casino de Paris. Nous retrouvons là de lui, une grande photographie et celle de Marguerite Jamois, son interprète préférée ; ses mises en scène, si scrupuleuses dans les moindres détails, même s'ils n'étaient pas perceptibles par le spectateur, sont encore dans toutes les mémoires de ceux qui s'intéressent au théâtre. Malgré la vastitude de la scène, on a réussi à monter à Vienne "Arden" de Feversham, dans les règles du théâtre élisabéthain, et ce fut une soirée magnifique tant, tout de ce drame shakespearien était réglé de façon parfaite.

Il était passionné par le théâtre des marionnettes et quelques-unes sont là, pour lui tenir une fidèle compagnie : "Je suis venu, disait-il, au théâtre avec les poupées, j'ai monté mon premier spectacle avec des marionnettes et je finirai avec les poupées ; entre les deux j'ai perdu mon temps", et comme on s'étonnait, il expliquait : "Le théâtre est fait pour arracher à la vie, et, si je trouve les poupées plus aptes à faciliter cette évasion, c'est parce que l'acteur, trop pareil au spectateur, lui rappelle le réel, s'interpose par sa présence charnelle entre l'auteur et le public ; les poupées aident à construire ce monde qui permet d'oublier l'autre". Voilà, n'est-ce pas, le secret de l'amour de Gaston Baty pour les marionnettes. Il avait d'ailleurs créé un personnage de marionnette en la personne de Jean-François Billebois, compagnon menuisier du Tour de France, qui ne prétend rien de moins qu'à incarner l'artisan parisien comme il y a un siècle l'authentique Guignol incarna le Canut Lyonnais.

Tout près de lui, dans cette exposition, le souvenir de Dullin qui fut avec lui un des directeurs du Cartel : Baty, Dullin, Jouvot et Pitoëf. Dullin, acteur d'une prodigieuse finesse ! et l'art lyrique après l'art dramatique était évoqué avec les costumes de scène de Ninon Vallin dans " Plus que Reine " et puis des souvenirs des pièces d'Audiberti. Exposition vous le voyez pleine d'intérêt et de merveilleux et émouvants souvenirs du Théâtre.

Mais pour la saison artistique de Vienne, les vacances sont là et tous vont s'échapper dans la nature. L'Exposition traditionnelle du Centre Municipal d'Education Artistique s'ouvre à la Salle des Fêtes et de tous ces exposants nous avons parlé.

Nous les retrouverons au cours de leurs expositions particulières où nous pourrons mieux apprécier leurs progrès et leurs recherches éventuellement si l'été inclément ne leur a pas été trop défavorable.

L'AUTOMNE EST LÀ

C'est la rentrée. Pour la vingt-quatrième fois, le Salon des Peintres de Vienne et de la région s'ouvre à la Salle des Fêtes. Si l'agriculture arrive à manquer de bras, la peinture, elle, n'en manque pas ici et ailleurs pour garnir les cimaises. Vaste est la salle de la place Miremont et c'est à peine si elle est suffisante pour une bonne centaine d'exposants avec près de trois cents numéros au catalogue. Les sociétés sympathisantes sont venues en force : de la Loire, du Rhône, de la Savoie et d'ailleurs.

Malheureusement, il est fréquent que ces toiles si étroitement juxtaposées se nuisent l'une l'autre, telles qui ont des tons délicats sont littéralement tuées par leurs voisines à droite et à gauche ! d'autant plus que l'on sent chez la plupart des exposants un goût immodéré pour la couleur pure, giclant du tube sans souci des rapports de tons si importants en peinture.

Dans cet amoncellement, nous relevons quelques noms : Losdat, Pratz-Bernard, évidemment, fidèles à ce salon, aquarellistes experts en leur art, Avrillon, Jacques Bernard, Cumin, Freychet, Herbouze, Rigal, Perrier et quelques autres bons envois. Une grande salle est réservée à juste titre aux enfants élèves des écoles de notre ville, et c'est là que nous trouvons ces trésors d'imagination et d'audace qui font si cruellement défaut à leurs aînés, et qu'ils perdront probablement avec la grâce de leur âge.

L'exposition s'est terminée par la distribution des prix et médailles.

Très belle exposition du peintre Nicolas Sokoloff à la Galerie du boulevard Point : de somptueuses aquarelles de grand format et peintes avec un art consommé et une science parfaite des jeux de l'eau et de la lumière, très largement traitées avec la plus grande liberté d'exécution ; cette exposition fut un régal pour les yeux. Dès l'entrée un coq, volatile préféré du peintre pour sa ligne orgueilleuse et la richesse de son plumage coloré. Dans la salle des paysages : un marché à Vienne et à Irigny, des oliviers aux troncs tourmentés, des barques à Collioure sous un ciel lourd d'orage, inhabituel. Le peintre n'est pas tombé dans le piège banal et facile de la violente lumière méridionale ; un aspect de la place Saint-Jean à Lyon dont Sokoloff a recréé tout le charme, des fleurs, tournesols, tulipes et anémones ; un hommage à Venise aux gondoles dansantes dans un étroit rio. Toutes ces aquarelles sont si lumineuses que l'on en arrive à trouver opaques les toiles peintes à l'huile, fleurs pourtant très hautes et très vives de couleur et bouquets très habilement composés.

La fête de la couleur continue. M. Reynaud a eu l'heureuse idée de nous présenter une vingtaine de lithographies en couleurs des meilleurs artistes actuels. Œuvres originales, à tirage restreint, toutes ces gravures sont attachantes tant par l'imagination poétique dont elles font preuve que par la perfection dans l'exécution.

Dès l'entrée, nous sommes attirés par une très belle et très sobre composition de Brasilier, neveu de M^e Hincelin, notre collègue du Conseil d'Administration des Amis de Vienne, et dans la salle nous avons retenu quelques noms prestigieux : Dali, femme chevauchant un dauphin ; Léonor Fini avec sa suite des "Mégères" fort séduisantes aux noms étranges : Hysope, Vulnérable, Tormentille, nudités chevauchant un balai et se rendant à quelque mystérieux Sabbat ; le grand talent de Léonor Fini s'exerce avec tant de bonheur qu'on reste envoûté et rêveur devant une si parfaite exécution. Du mystère aussi chez Labisse avec ses deux inquiétantes figures : Lucrèce et Peuthésilée. Tobiasse avec sa gravure nous donne un aimable et précieux conseil : "Donne de belles nuits à tes beaux jours".

L'ensemble de cette exposition est très beau et chaque œuvre pleine d'intérêt.

M. Reynaud a bien voulu nous confier que sa galerie nous offrira l'an prochain un véritable festival artistique dans le domaine de la peinture, s'étant assuré la participation de nombreux artistes.

Nous terminerons cette chronique par un regret ! Vienne perd une galerie bien accueillante, bien sympathique avec le transfert du Centre d'Education Artistique de la rue Victor-Hugo dans les locaux de la "Maison des Sociétés", ex-Lycée de jeunes filles, place E.-Zola.

Le peintre Pierre Delorme, professeur et directeur du Centre, a pu obtenir après d'innombrables démarches des salles de travail décentes pour ses nombreux élèves.

Il ne reste donc à Vienne qu'une seule galerie d'exposition, celle de La Pyramide, fort belle certes, qui a déjà présenté des expositions de qualité, mais assez loin du centre de la ville ; c'est un inconvénient majeur pour une galerie d'art d'être coupée du fait de son éloignement du centre actif de la ville du contact permanent, quotidien, avec les citadins et les visiteurs si nombreux de notre cité que nous souhaiterions aussi riche sur le plan artistique qu'elle l'est sur le plan archéologique.

L. RAIBAUD

Compte-rendu des activités pour l'année 1972 du Comité Local de la Société *Dante Alighieri*

Le Comité local viennois de la Société culturelle italienne Dante Alighieri, dont la Présidente et l'animatrice est M^{lle} Elisabeth Jossier, a donné en l'année 1972 quatre séances de projections causeries. Elles ont lieu en soirée, à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

La première de ces séances, le 26 janvier, était suivie de l'Assemblée Générale. "Ville de Toscane", tel était le titre, faisait faire un tour à travers Lucques, Pise, Pistoia et Siennec, toutes chefs-lieux de département et villes d'art. M^{lle} Elisabeth Jossier ne s'arrêtait pas à Florence, qui a mérité, et méritera toujours, une séance consacrée à elle uniquement. Siennec, du point de vue artistique, est la deuxième ville de Toscane ; quant à Lucques, Pise et Pistoia, elles sont intimement liées par un art roman typique, que leur proximité explique. Que de richesses défilent sous les yeux par les diapositives, depuis les belles chaires des Pisans, jusqu'aux terres cuites vernissées des della Robbia, depuis la marquetterie de marbre jusqu'aux briques qui font rose la cité de Siennec.

Le 10 mars, "Baptistères et campaniles" illustre la floraison de ces deux monuments, généralement compléments d'une cathédrale. Le nombre des baptistères, édifices indépendants de l'église, dont l'usage est très ancien, est beaucoup plus considérable qu'on ne le penserait de prime abord. M^{lle} Jossier, pour débiter, présente plusieurs exemplaires qui sont en France, dont le plus vénérable est Saint Jean de Poitiers. Puis ensuite, en un voyage géographique bien combiné, de Fréjus en Provence, passant sur la côte italienne, elle s'arrête à Albenga, où se trouve le monument le plus ancien de la Ligurie, un baptistère avec mosaïque du VI^e siècle, c'est-à-dire contemporain des monuments de Ravenne. De belles tours rouges veillent sur lui. Partout où nous irons, les campaniles accompagneront généralement ces ensembles monumentaux grandioses, dont les plus connus sont Crémone, Parme, Florence et Pise. Mais quel charme ont les monuments plus humbles, isolés dans la campagne et se détachant sur un fond de verdure tels ceux de Vigolo Marchese et d'Antrodoco !

Le 10 mai, sous le double titre "Pour mieux connaître l'Italie : la découverte de la Grèce", M^{lle} E. Jossier présentait et commentait ses récentes photos de Grèce, où elle venait pendant les vacances de Pâques de faire un voyage bref, mais assez complet. Il débutait en effet par la Crète et après le Péloponnèse, avant Athènes, il allait jusqu'aux Météores, ces rochers fantastiques au sommet desquels se dressent d'humbles couvents byzantins. Il n'est pas inutile pour l'histoire de l'art italien de visiter la Grèce, puisque la Sicile et l'Italie du Sud ont été colonisées par les Grecs qui y ont érigé de nombreux monuments dont les vestiges sont importants ; sans compter, quelques siècles plus tard, l'influence byzantine qui se retrouve en Calabre et dans les mosaïques siciliennes. C'était un voyage aux sources, dans une atmosphère ineffable : paysages, ruines et musées, tout a une beauté indicible et un charme qui subjuguent le voyageur.

La dernière séance était consacrée à la Mer Adriatique. Remontant le littoral italien depuis la pointe du talon de la botte, M^{me} Jossier s'arrêtait dans les ports, traversant les provinces côtières, jusqu'à Venise qui, au faite de sa splendeur fut appelée "la Reine de l'Adriatique"; elle continuait son voyage, descendant sur le littoral yougoslave : en Istrie et en Dalmatie, de civilisation romaine, puis romane, qui au cours des siècles subirent la domination de Venise. A l'extrémité sud, juste avant le Monténégro, sa rivale, une ville extraordinaire Raguse Dubrovnik, "la perle de l'Adriatique", résista à l'emprise de la Sérénissime. Les deux littoraux ne se ressemblent pas du tout ; en Italie, la côte est plate et présente de grandes plages et de petits ports de pêche ; en Dalmatie, elle est rocheuse, découpée, cachée derrière d'innombrables îles. Les villes d'art sont nombreuses, les paysages magnifiques, l'artisanat caractéristique.

En cette année 1972, il n'y eut que quatre séances. Rappelons que le calendrier des manifestations est de plus en plus chargé et qu'il est toujours difficile de trouver une date qui ne soit déjà retenue !

Un appel de M. Bernard Demotz, Assistant à l'Université de Lyon II.

VERS LE SAUVETAGE DU CHATEAU DE LA BÂTIE

Le château de La Bâtie fait tellement partie du paysage de Vienne, depuis six siècles au moins, que beaucoup de Viennois le connaissent sans peut-être en apprécier toute la valeur. Et pourtant, ce n'est pas le moindre des nombreux monuments historiques de la ville.

Ce château qui domine Vienne et le Rhône est en effet l'un des éléments originaux du paysage viennois, et à ce titre, il mérite d'être conservé, tant pour l'agrément des habitants que pour l'intérêt des touristes. Mais ce château qui appartenait aux archevêques présente d'autres centres d'intérêt : intérêt historique, car de ce château a souvent dépendu la situation politique de Vienne durant le Moyen Age et le XVI^e siècle ; surtout intérêt archéologique, car les transformations successives de cet édifice et de ses dépendances en font un exemple type de l'architecture militaire et de ses techniques, depuis la période gallo-romaine jusqu'aux premiers siècles de l'artillerie à feu. Un article présentera l'état actuel des recherches entreprises à La Bâtie dans un prochain numéro du bulletin. Rappelons en attendant ce que comprend la zone archéologique : l'essentiel est constitué par le château lui-même avec son donjon encadré de bâtiments, sa haute cour, sa basse cour et ses dispositifs de protection des accès ; un ensemble de fortifications d'appui s'étire de part et d'autre de La Bâtie sur plusieurs centaines de mètres.

Pour protéger ce qui subsiste et garantir davantage la sécurité des visiteurs, dégagement et consolidation sont nécessaires afin d'ajouter vraiment à Vienne un centre d'intérêt supplémentaire, au demeurant bien visible pour tous ceux qui traversent la ville. Aussi, le propriétaire, M. Célette, a-t-il accepté en 1970 l'aide technique de la Faculté des Lettres de Lyon où se rendent d'ailleurs des étudiants de Vienne. L'œuvre de sauvetage a donc commencé depuis cette époque en suivant l'ordre des urgences, mais il est certain que beaucoup de bonnes volontés sont indispensables pour faire face à une entreprise considérable, compte tenu des moyens en usage en archéologie et de la superficie de la zone considérée. Aussi demandons-nous aux membres de la Société des Amis de Vienne, avec l'aimable autorisation de son Président, de bien vouloir inciter tous ceux qui le peuvent à venir participer au dégagement de La Bâtie. Aucune aptitude particulière n'est requise et les activités fort variées (sondages, mesures de levée de plans, classement d'objets...) sont laissées au choix des participants. Il est donc à espérer que des Viennois en nombre croissant pourront affecter des loisirs à cette œuvre agréée par le Ministère des Affaires Culturelles. Il suffit de se mettre en rapport avec M. Célette, 5, place de la République, Vienne - tél. 85-14-70.

Jh. G. - M.G.

Nouveaux adhérents 1972

- AUSSILLOUS M^{me} - Cours Romestang - VIENNE.
- BARADEL Raymond - 38 - MOIDIEU-DETOURBE.
- BATIER Jean - Ets Vidal-Fleury - 69 - AMPUIS.
- BERANGER M^{me} - 9, Cours Romestang - VIENNE.
- BOISSET Louis - Institution Robin - 69 - SAINTE-COLOMBE.
- BROUHAUD Léon - 3, Rue Général-Rolland - 25 - BESANÇON.
- CANAL Alain - 38 - CHUZELLES.
- CHARLES Yvonne (M^{lle}) - 12, Rue Saint-André-le-Haut - VIENNE.
- CHARLEMAGNE Emile - Rue de la République - 38 - CHASSE.
- CHAZEL - 17, Rue Robespierre - VIENNE.
- COTTON Jean-Marc - 10, Rue Denfert-Rochereau - VIENNE.
- DELCHAMBRE Hellé - 12, Montée Saint-Marcel - VIENNE.
- DEROUDILHE Raymond - Villa St-Just - Ch. des Tupinières - VIENNE.
- DONCIEUX E. - 6, Rue Pravaz - LYON (3^e).
- GALANTE - Coiffeur - 20, Rue de Bourgogne - VIENNE.
- GOICHOT - La Cartherie - 42 - SAINT-MICHEL-SUR-RHONE.
- GIRY Marcel - 13, Avenue G.-De-Gaulle - STRASBOURG.
- GRANDJEAN - Assureur - 15, Rue du Collège - VIENNE.
- GRINDEL Jacques - 22, Rue Pipet - VIENNE.
- GRUYER Jacques - 14, Rue du Garet - LYON (1^{er}).
- GUILLET Jean-François - Parc Vimaine - VIENNE.
- HABERSETZER (Dr) - Chemin Gizard - GIVORS.
- JEAMBRUN René - 7, Rue Vimaine - VIENNE.
- KRUG Henri (M^{me}) - La Perrière-Basse - SAINT-JEAN-DU-GARD.
- LABARONNE André - Place Saint-Pierre - VIENNE.
- LAMANY Jean - 8, Clos Melot - LE PEAGE-DE-ROUSSILLON.
- LEBURGUE - Chemin du Bel-Air - Coupe-Jarret - VIENNE.
- LYCEE TECHNIQUE - 124, Av. G.-Leclerc - VIENNE.
- MALASSAGNE H. - 3, Square Ninon-Vallin - VIENNE.
- MAGNARD Joannès - Chemin des Tupinières - VIENNE.
- MALLEIN Joseph - 23, Chemin de Charavel - VIENNE.
- MASSOT H. (M^{me}) - 48, Boulevard de la République - VIENNE.
- MERAND Michel - 12, Clos Melot - LE PEAGE-DE-ROUSSILLON.
- MODRIN Louis - La Chauvetière - 42 - L'ETRAT.
- PACCOUD Jean-Paul - 20, Montée Bon-Accueil - VIENNE.
- POINSARD Henri - 39, Rue Yves-Farges - ROUSSILLON.
- POLLARD René - 38 - REVEL-TOURDAN.
- REBOUL-FAURE (M^{me}) - 40, Avenue Sarrail - CHALONS-SUR-MARNE.
- RAIX Bernadette (M^{me}) - 16, Rue de la Méditerranée - ANTONY.
- ROCHFORT Michel - 23, Quai F.-Mistral - VIENNE.
- ROUX Jean - 82, Avenue G.-Leclerc - VIENNE.
- SEGUIN Maurice - Les Tupinières - VIENNE.
- TARDY Robert - 32, Rue Vieille-du-Bourg - GIVORS.
- TROLLIET Noëlle (M^{lle}) - 6, Rue Chambfort - VILLEURBANNE.

Nos prochains bulletins

L'abondance des comptes-rendus et des chroniques de ce premier bulletin trimestriel, nous oblige à reporter la publication d'un certain nombre d'études que nous espérons pouvoir publier dès maintenant.

Parmi celles-ci :

- "La Chapelle Maguelone et la Maison de la Bobe", par le R.P. Martinez ;
- "Un adversaire dauphinois de Machiavel, Innocent Gentillet, de Vienne, par le Professeur H. Lapeyre ;
- "L'Abbaye de Saint-Ferréol et l'un de ses derniers abbés, Jean Lelièvre, premier historien viennois", par M. Marcel Paillaret.
- "Saint Didier, martyr évêque de Vienne", du regretté Chanoine Cavard ;
- etc...

Les sociétaires qui ont bien voulu nous remettre ces textes voudront bien nous excuser de ce retard. Ces études seront publiées à partir du 3^e trimestre.

Nous vous rappelons qu'un bulletin sur deux, ceux des 2^e et 4^e trimestres, seront exclusivement consacrés à la publication de la thèse inédite de 3^e cycle du professeur André Pelletier, sur Vienne au Bas-Empire.

Les différents fascicules de cette thèse réunis en fin de publication

SOCIÉTÉ DES "AMIS DE VIENNE"

SIEGE : PAVILLON DU TOURISME - 38200 VIENNE

C.C.P. 185-71 LYON

APPEL

A NOS SOCIÉTAIRES

Aidez-nous...

Votre Société est forte de plus de 500 "Amis de Vienne".

Au moment où son bulletin devient trimestriel, il ne nous est plus possible d'en assurer directement le service à tous les sociétaires viennois, par nos propres moyens et de percevoir à cette occasion leur cotisation.

Ce premier fascicule trimestriel du bulletin n° 68 vous a été adressé par la poste et vous voudrez certainement recevoir les suivants.

**FACILITEZ LE TRAVAIL DE NOTRE SECRETAIRE EN NOUS
ADRESSANT DES AUJOURD'HUI VOTRE COTISATION DE 1973
SI VOUS NE L'AVEZ DEJA FAIT**

Etudiants ou retraités	20 F
Sociétaire	30 F
Bienfaiteur	50 F

par chèque bancaire ou postal, "Amis de Vienne", C.C.P. LYON 185-71, ou en espèces lors de l'Assemblée Générale du

Jeudi 15 Mars 1973

Merci à ceux qui ont déjà réglé spontanément leur cotisation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Retenez cette date :

Notre **Assemblée Générale** se tiendra

LE JEUDI 15 MARS 1973 à 20 h 45

Salle de réunions de la Chambre de Commerce.

Elle sera précédée d'une conférence avec diapositives de M. Jean PATISSIER, de Saint-Chamond, sur le sujet :

" CONNAISSANCE ET ENIGME DU PILAT "

La citation suivante (sa lettre du 6 janvier 1973) situera le conférencier et le sujet :

" A nos portes qu'il s'agisse de Vienne, Saint-Etienne ou Saint-Chamond, le Mont-Pilat nous offre de nombreuses occupations de nos loisirs, en toutes saisons, marche, ski, école de varappe, randonnée en auto, à cheval et même nous dispense les ondes de la télévision.

" Sa promotion au titre de Parc National étend son rayonnement à toute la région Rhône-Alpes et lui vaudra de multiples aménagements.

" Le nombre de ceux qui graviront ses pentes ira croissant, souhaitons que cette invasion n'en altère pas trop le caractère.

" Cependant nous doutons que beaucoup de ces visiteurs soupçonneront l'existence de certains sites très curieux.

" Nous voulons parler des monuments mégalithiques allant des enceintes de Saint-Sabin, Les 3 Dents, Château Belize aux pierres dressées des Flats ou taillées près de Colombiers sans oublier vieux chemins, bassins et cupules comme à Roisey...

" La liste en est longue et non close ; il y a matière à de longs et patients travaux pour les archéologues et historiens locaux.

" Situer ces monuments, en montrer quelques aspects par la projection de diapositives, tel sera le but de mon exposé.

" Ensemble nous constaterons, mais nous n'expliquerons pas car jusqu'alors nous restons dans le domaine des suppositions.

" Avec l'espoir d'inciter certains auditeurs à nous apporter leur concours pour trouver solutions à l'Enigme du Pilat."

Vous assisterez tous à l'exposé de M. PATISSIER, le 15 mars 1973.

SI VOUS N'ÊTES PAS ENCORE SOCIÉTAIRE

ADHÉREZ A LA SOCIÉTÉ DES " AMIS DE VIENNE "

Depuis 1904, la Société des " Amis de Vienne " a été le plus ardent des défenseurs du passé de notre ville. C'est grâce à son action qu'ont pu être entrepris la plupart des travaux de sauvegarde et de restauration des monuments viennois. Les nombreuses études sur le passé de la ville et ses monuments, publiées dans son bulletin, apportent une très importante contribution à la connaissance de l'histoire et de l'archéologie locales. Comme le passé, le présent et l'avenir sont aussi, lorsqu'il le faut, l'objet de ses préoccupations.

EN ADHÉRANT A LA SOCIÉTÉ DES " AMIS DE VIENNE "

vous l'aidez à défendre notre ville et notre région, vous participerez à ses sorties, visites commentées, conférences...

Vous serez aussi très intéressés par son **Bulletin** qui devient trimestriel à partir de 1973 et qui doit publier, comme dans le passé, de nombreuses études historiques inédites et notamment la Thèse de 3^e cycle de Monsieur A. PELLETIER sur " VIENNE au Bas-Empire Romain " en plusieurs fascicules.

COTISATION DE SOCIÉTAIRE :

30 F pour 1973 - 20 F pour les retraités ou étudiants

Renseignements et inscriptions au Syndicat d'Initiative, Pavillon du Tourisme, Cours Brillier, 38200 VIENNE - C.C.P. 185-71 LYON, ou règlement en espèces pour les sociétaires viennois.

BULLETIN D'INSCRIPTION

M. Prénom

Rue N°

Ville Département

A le

Signature :

à adresser à Monsieur le Secrétaire de la Société des " Amis de Vienne ",
Pavillon du Tourisme, 38200 VIENNE.

Joindre le règlement de la cotisation annuelle.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS

prévues pour le PREMIER SEMESTRE 1973

Nous vous invitons à retenir ces dates et à participer aux activités de la Société. Vous pouvez inviter vos amis et les sympathisants qui vous sont connus pour se joindre à nous.

JANVIER :

Mercredi 10 : Exposé-débat de 18 à 19 heures, animé par M. BELLET. Le sujet proposé est : " Les archives de l'Hôpital ".

FEVRIER :

Mercredi 7 : Exposé-débat de 18 à 19 heures, animé par M. GOURDANT. Le sujet proposé est : " Le rôle de l'église métropolitaine et primatiale de Vienne à travers les siècles ".

MARS :

Judi 15 : Assemblée Générale. Elle sera précédée d'une causerie de M. PATISSIER sur le sujet : " Connaissance et énigme du Pilat ".

Samedi 24 : L'après-midi, visite commentée des fouilles de Saint-Romain-en-Gal.

Dimanche 25 : Le même programme est prévu le matin.

AVRIL :

Mardi 3 : Exposé-débat de 18 h à 19 h, animé par M. RENAUD. Le sujet proposé est : " Itinéraire marocain ".

MAI :

Samedi 5 : Après-midi, visite de Malleval et Lupe.

Dimanche 20 : Un rallye historique et surprise est prévu pour cette journée.

JUIN :

Dimanche 24 : Sortie de la journée à Carpentras (environ 190 km de Vienne). Un car sera organisé ainsi que le repas de midi. Le retour par Suze-la-Rousse, Saint-Paul-trois-Châteaux est envisagé.

Visite du château de Virieu. La date sera précisée ultérieurement par voie de presse.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Pavillon du Tourisme - Cours Brillier - VIENNE

